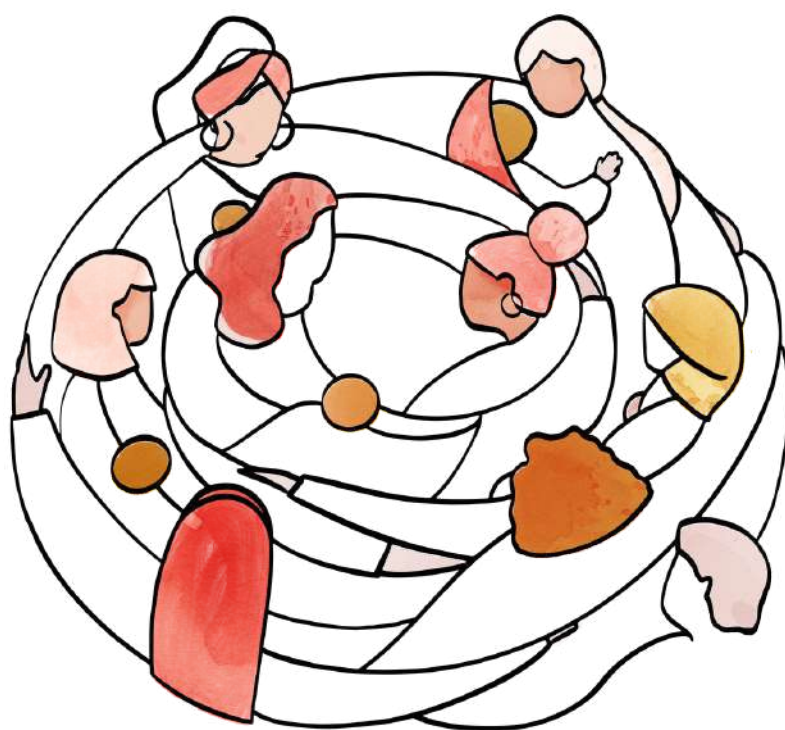




Cofinancé par
l'Union européenne



Cartographie des associations œuvrant pour les droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc



**ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC**



radiomeresenligne.com



centpourcentmamans.com



100% Mamans Tanger



centpourcentmamans

Tableau des Acronymes

AMPF : Association Marocaine de Protection de la Famille

AMSED : Association Marocaine de Solidarité et de Développement

APDG : Association Participation, Genre et Développement Chefchaouen

ASF : Association Solidarité Féminine

ATED : Association Talasamtane Environnement et Développement Chefchaouen

BSG : Budgétisation Sensible au Genre

CCDDF : Collectif Civil de Défense des Droits des Femmes dans la région de Bni Mellal / Khenifra

CEDAW : Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes

FVBG : Formes de Violences Basées sur le Genre

FLDF : Fédération de la Ligue des Droits des Femmes / Ouarzazate

HCP : Haut-Commissariat au Plan

INSAF : Institution Nationale de Solidarité Avec les Femmes en détresse

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

MC : Mères Célibataires

OCS : Organisations de la Société Civile

ODD : Objectifs du Développement Durable

PCDE : Plateforme Convention des Droits de l'Enfant au Maroc

POSAM-Maroc : Protection et Santé des Migrants au Maroc

PV : Procès -Verbal

VBG : Violence Basée sur le Genre

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

UAF : Union de l'Action Féministe / Agadir

UE : Union Européenne

USAID : Agence des États-Unis pour le développement international

Table de matières

I.Contexte et objectifs de la cartographie.....	1
1.1. Contexte de la cartographie.....	1
1.2. Objectifs de la cartographie.....	3
1.3. L'exposition virtuelle « Dans ma peau ».....	4
II.Méthodologie de l'élaboration de la cartographie.....	5
2.1. Délimitation des zones de la cartographie.....	5
2.2. Techniques de collecte des données.....	6
2.2.1 L'approche qualitative.....	6
2.2.2 L'approche quantitative.....	7
2.3. Méthode de travail lors des missions.....	8
2.4. Analyse des données : dépouillement des questionnaires.....	9
2.5. Limites des missions.....	9
III.Résultats de l'analyse des données des missions.....	10
3.1. Indicateurs socioéconomiques clés de chaque région.....	10
3.1.1 Indicateurs socioéconomiques clés de l'Oriental/ Oujda.....	12
3.1.2 Indicateurs socioéconomiques clés du Moyen Atlas.....	13
A. Khenifra.....	13
B. Bni Mellal.....	14
3.1.3 Indicateurs socioéconomiques clés d'Agadir.....	14
3.1.4 Indicateurs socioéconomiques clés du Grand Sud/ Ouarzazate.....	15
3.1.5 Indicateurs socioéconomiques clés du Nord / Chefchaouen.....	16
3.2. Etat des lieux de la situation des mères célibataires dans les 5 régions.....	19
3.2.1 Situation des MC de l'Oriental / Oujda.....	24
3.2.2 Situation des MC du Moyen Atlas.....	27
A. Khenifra.....	27
B. Bni Mellal.....	27
3.2.3 Situation des MC de Souss Massa / Agadir.....	30
3.2.4 Situation des MC du Grand Sud / Ouarzazate.....	34
3.2.5 Situation des MC du Nord /Chefchaouen.....	36
3.3. Analyse des besoins des associations listées lors des missions.....	39
3.3.1 Analyse des besoins des associations de l'Oriental / Oujda.....	39
3.3.2 Analyse des besoins des associations du Moyen Atlas.....	39
A. Khenifra;.....	39
B. Bni Mellal.....	40
3.3.3 Analyse des besoins des associations de Sous Massa / Agadir.....	40
3.3.4 Analyse des besoins des associations du Grand Sud/ Ouarzazate.....	41
3.3.5 Analyse des besoins des associations du Nord /Chefchaouen.....	41
IV. Conclusion et recommandations.....	42
Annexes.....	45
Annexe 1 : Fiches informatives des associations	
Annexe 2 : L'Exposition virtuelle	
Annexe 3 : Graphes des données des associations et des MC rencontrées	

I. Contexte et objectifs de la cartographie

1.1. Contexte de la cartographie

Ces deux dernières décennies, le Maroc a connu des réformes constitutionnelles, légales et politiques visant à lutter contre les discriminations et les violences fondées sur le genre, et à concrétiser l'égalité femmes/hommes dans tous les domaines. Ces réformes sont dues au mouvement féministe qui a exhorté les décideurs politiques à reconnaître les femmes comme des citoyennes à part entière et à veiller au respect des engagements internationaux pris par le Maroc, tels que la ratification de la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) en 1993 et l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'objectif 5.

D'ailleurs, la Constitution de 2011 place l'égalité femmes/hommes et la non-discrimination au cœur de la réforme institutionnelle et certaines mesures concrètes ont été prises pour intégrer la dimension de genre dans les politiques publiques telles la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) visant à promouvoir des rapports égalitaires et équitables entre les femmes et les hommes.

Toutefois, ces avancées au niveau des droits des femmes n'incluent pas ceux des mères célibataires et de leurs enfants qui sont considérés comme un modèle familial « en dehors de la norme », une atteinte à l'ordre établi et aux attentes sociales. Ainsi, rejetés par un dispositif normatif et un référentiel culturel interdisant la sexualité et l'enfantement hors mariage, ces mères célibataires et leurs enfants mènent, au Maroc "des droits des femmes et du genre", un vécu difficile empreint de leur non reconnaissance juridique comme des familles monoparentales.

Cette volonté officielle de la non reconnaissance de cette catégorie au niveau législatif et institutionnel dont témoigne le manque de statistiques et d'études officielles sur la situation des mères célibataires et leurs enfants au Maroc, l'expose à la stigmatisation sociale, à divers types de violence, à l'exclusion sociale et à la précarité des conditions de vie. [1] Notons que c'est dans ce sens que le Comité CEDAW dans son rapport combiné 5/6, a demandé à l'État marocain de reconnaître le droit des mères célibataires, de faire valoir leurs droits et les droits de leurs enfants sans crainte de toute forme de litige et de stigmatisation. [2]

[1] Les seuls chiffres disponibles sur la situation des mères célibataires au Maroc sont ceux des études effectuées par des associations : [Étude nationale réalisée en 2010 et actualisée en 2015 par l'association INSAF.](#)

[2] Concluding observations on the combined 5th and 6th periodic reports of Morocco : Committee on the Elimination of Discrimination against Women. <https://www.ohchr.org/fr/documents/concluding-observations/cedawcestco5-6-concluding-observations-combined-fifth-and-sixth> p13 et 14

Dans ce contexte , le projet de « l'Alliance associative des droits des mères célibataires et leurs enfants au Maroc », porté par les associations 100% Mamans comme cheffe de file, INSAF et Solidarité Féminine, comme codemandeurs, financé par l'Union Européenne vise à créer une coalition au niveau national afin de lutter contre les violences et les obstacles d'accès aux droits subis par les mères célibataires et leurs enfants au Maroc en œuvrant avec des associations dans les villes de tailles moyennes et des zones rurales en collaboration avec les dispositifs territoriaux de prise en charge des femmes victimes de violences et de permettre ainsi de renforcer le plaidoyer en consolidant les données, unifiant et portant une vision et un message communs.

L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ FÉMININE (ASF)



L'Association Solidarité Féminine (ASF) pionnière de la prise en charge des mères célibataires au Maroc, œuvre depuis 37 ans à Casablanca et dispose aujourd'hui de 3 centres d'accueil et formation professionnelle où depuis 2003, 20 000 mères célibataires et leurs enfants ont été accompagnées dont 767 mères célibataires et leurs enfants ayant bénéficié du programme autonomisation, dispensé durant 3 ans.

L'INSTITUTION NATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES EN DÉTRESSE (INSAF)

L'Institution Nationale de Solidarité Avec les Femmes en détresse (INSAF) est l'association de référence sur la thématique des mères célibataires au Maroc et du travail de protection des petites bonnes. Créée il y a 23 ans à Casablanca, l'association a accueilli et accompagné à l'autonomisation plus de 10 000 MC avec leurs bébés. Elle dispose d'un centre d'hébergement et de formation des mères célibataires d'une capacité de 60 MC par an à Casablanca.



L'ASSOCIATION 100% MAMANS

L'association 100% Mamans a été créée en 2006 à Tanger pour répondre aux violences extrêmes vécues par les mères célibataires et leurs enfants. Depuis sa création, plus de 3500 MC et autant d'enfants ont été accompagnés par l'association, à différents stades de leur itinéraire. 100% Mamans est la cheffe de file de cette Alliance.

La première activité entreprise par l'Alliance pour consolider cette coalition fut la mise en place d'une cartographie ayant pour objectif d'identifier d'autres associations œuvrant pour la défense des droits des mères célibataires et leurs enfants dans tout le pays, notamment des zones plus enclavées et défavorisées, et de les inviter à adhérer à l'Alliance en vue de rendre son action de plaidoyer pour leurs droits collective et représentative.

De plus, les chantiers de réformes législatives (code pénal, code la famille...) ouverts actuellement dans notre pays incitent à se regrouper et à constituer une force de pression et de proposition pour des lois équitables, protectrices et préventives au profit des mères célibataires et leurs enfants.

Ainsi, les missions de cette cartographie ont été menées du 2 mai au 14 septembre 2023 auprès de 31 associations[3] dans 5 régions du Maroc (l'Oriental, Le Moyen Atlas, Souss Massa, le Grand Sud et le Nord) sélectionnées sur la base de la reconnaissance des droits humains, des problématiques administrative, juridique et sociale rencontrées par les mères célibataires, de l'absence de sensibilisation sur l'éducation sexuelle, de l'accessibilité des régions et de la présence des acteurs associatifs.



1.2. Objectifs de la cartographie

Ces missions de la cartographie dans les 5 régions du Maroc ont visé à relever les problématiques juridiques, administratives, d'accès aux soins et toutes les discriminations rencontrées par les mères célibataires et leurs enfants ; à lister les associations et les structures publiques existantes et les services proposés.

Elles ont visé également à identifier les besoins des associations et des mères célibataires dans des régions reculées afin que l'Alliance soutienne et renforce les associations dans leurs services de prise en charge des mères célibataires et leurs enfants en prévoyant un fonds pour la création de services de proximité de détection, accompagnement et prise en charge des mères célibataires et leurs enfants pour au moins 3 ou 4 associations au niveau national.

[3] Voir les fiches informatives des associations en Annexe 1 ainsi que les graphes des questionnaires en Annexe 1

1.3 L'exposition virtuelle « Dans ma peau » [4]



L'association 100% Mamans a mené dans le cadre du projet "RhizHommes" une action ambitieuse et inédite, l'expérience de la réalité virtuelle intitulée "Dans ma peau."

Ce projet avait pour objectif principal la promotion des droits des mères célibataires et la contribution à la redéfinition des normes de la masculinité à Tanger.

Tout au long des rencontres de la cartographie, 223 membres associatifs et mères célibataires ont vécu l'expérience de l'exposition virtuelle à Oujda, Khenifra, Bni Mellal, Agadir, Ouarzazate et Chefchaouen.



[4] Voir le détail de l'exposition virtuelle en Annexe 2

II. Méthodologie de l'élaboration de la cartographie

2.1. Délimitation des zones de la cartographie

Avant le lancement des missions de la cartographie dans les régions du Maroc, la délimitation des zones d'intervention fut la première étape effectuée et décidée par le comité de gestion de l'Alliance. Ces zones ont été préidentifiées par les associations porteuses en fonction du nombre de femmes accueillies originaires de ces régions, des problématiques identifiées lors de déplacements et contacts avec des associations œuvrant pour ce collectif.

Ainsi, au début 4 régions du Maroc , l'Oriental, le Moyen Atlas (Beni-Mellal, Azilal, Khenifra) ;

Souss Massa (Agadir – Ait Meloul), le grand Atlas (Ouarzazate) , ont été délimitées par le comité de gestion de l'Alliance . Puis, s'y est ajoutée une 5ème région au Nord, à Chefchaouen , où une dernière mission a été effectuée auprès de 6 associations de défense des droits des femmes.

Après cette délimitation, des préparatifs préalables ont été effectués se rapportant à une recherche élargie de contacts et d'associations relais dans ces régions et à l'établissement de listes préliminaires. Une note méthodologique a été élaborée et envoyée avec des lettres officielles de collaboration et demande de partenariat à l'Alliance aux différentes associations identifiées et contactées par téléphone ou mails. Des groupes WhatsApp ont été créés pour faciliter la communication avec les associations ne maîtrisant pas l'envoi et la réception des mails.



Les étapes de l'élaboration de la cartographie furent comme suit :

Étape 1 : Consultation de la documentation existante (cartographies et annuaires déjà réalisés par les associations ou les collectifs de plaidoyer dont la PCDE) et utilisation des listes de contacts disponibles dans chaque association porteuse.

Étape 2 : Établissement d'un inventaire préalable et d'une liste d'association relais.

Étape 3 : Contacts par e-mails, téléphone, réunions en ligne des associations relais pour la collaboration à l'élaboration de la cartographie et futures partenaires de la coalition, l'Alliance pour la défense des droits des mères célibataires au Maroc.

Étape 4 : Envoi d'un questionnaire préalable sous format Google Forms aux associations.

Étape 5 : Etablissement d'un calendrier de rendez-vous et de visites pour des rencontres avec les associations, les focus groupes avec des mères célibataires, des rencontres individuelles avec les membres des associations et des mères célibataires

Étape 6 : Déplacements sur le terrain pour rencontrer les associations et les groupes des mères célibataires identifiées.

Étape 7 : Restitution des données et rédaction du rapport des missions.

2.2. Techniques de collecte des données

2.2.1 L'approche qualitative

La cartographie a été réalisée avec une approche participative basée sur les droits humains et le genre. Dans ce sens, sur chaque territoire, les mères célibataires ont été impliquées individuellement, à travers des focus groupes ou des rencontres avec le tissu associatif de la région afin de contraster les informations collectées, recueillir leurs perceptions et vécu par rapport aux services disponibles et à l'obtention de leurs droits.

Les réunions avec les membres des associations furent une occasion d'échanger les expériences, de connaître le contexte socio-économique de la zone et la situation des mères célibataires, ainsi que l'action des associations et les services qu'elles octroient aux mères célibataires et leur rôle dans la réduction des problématiques juridiques, administratives, d'accès aux soins et toutes les discriminations rencontrées par les mères célibataires et leurs enfants dans les différentes institutions publiques,

Les rencontres élargies furent les lieux d'ouverture des discussions et des débats autour de la situation des mères célibataires au Maroc, les avancées, les problématiques juridiques et d'échange des expériences entre les associations.

Pour les focus groupes avec les MC, il était question de discuter autour de leur situation, de recueillir leurs perceptions par rapport aux services octroyés par les associations et aux problématiques juridiques, administratives, d'accès aux soins et toutes les discriminations qu'elles subissent dans les administrations publiques.

2.2.2 L'approche quantitative

L'approche quantitative a été mise au service du qualitatif, le nombre n'étant pas un objectif en soi mais une opportunité de contacter et d'atteindre le plus possible de mères célibataires et d'associations œuvrant avec elles afin de pouvoir connaître leur situation et leurs problématiques à travers 5 régions du Maroc.

Les réunions avec 74 membres associatifs dont 63 femmes et 11 hommes à Oujda, Khenifra, Bni Mellal, Agadir, Ouarzazate et Chefchaouen furent des espaces très importants d'échange de données, de discussion sur cette situation et ces problématiques et de recommandations pour l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie.

Les 5 ateliers participatifs (5 Focus groupes) avec 42 mères célibataires furent des moments forts de partage de doléances, de revendication de droits et d'expression du désir d'implication dans le plaidoyer pour l'amélioration de la situation des MC et leurs enfants.

Les 5 réunions individuelles au sein des associations ou par téléphone dénoncent une autre dimension, celle de la peur, de la honte, du sentiment de culpabilité ou du désir d'anonymat et d'invisibilité.

Les 3 rencontres (59 personnes) avec le tissu associatif en présence des titulaires de droits à Oujda (24 personnes), des associations du milieu rural à Khenifra (26 personnes) et des associations de défense des droits des femmes à Bni Mellal (9 personnes) furent des moments de discussions et de débats sur le contexte socio-économique dans ces 3 régions et d'une analyse de la situation des mères célibataires et leurs enfants.

Les 78 questionnaires remplis dont 31 par des associations et 47 par des mères célibataires dans les 5 zones du 2 mai au 14 septembre 2023 reflètent également cette situation[1].



[1] Les graphes des données des questionnaires sont en Annexe 3

2.3 Méthode de travail lors des missions

Après l'établissement des programmes avec les associations, les déplacements dans les régions ont permis de les rencontrer ainsi que les mères célibataires comme suit :

Outils de collecte de données auprès des associations et des mères célibataires	
74 entretiens qualitatifs	<p>Public : membres associatifs : 63 femmes et 11 hommes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23 entretiens avec les associations de défense des droits des femmes • 7 réunions à Oujda (rencontre de 33 membres associatifs : 26 femmes et 7 hommes) • 3 Réunions à Khenifra (rencontre de 5 membres associatifs : 4 femmes et 1 homme) • 1 réunion à Bni Mellal (rencontre de 5 membres associatifs : 5 femmes) • 4 réunions à Agadir (rencontre de 11 membres associatifs : 10 femmes et 1 homme) • 2 Réunions à Ouarzazate (rencontre de 4 membres associatifs : 4 femmes) • 6 Réunions à Chefchaouen (rencontre de 14 membres associatifs et 2 représentantes de l'EN : 14 femmes et 2 hommes)
3 rencontres / tables rondes avec les associations	<p>Public : 59 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 rencontre à Oujda en présence de 10 associations et 10 mères célibataires (24 personnes) • 1 rencontre à Khenifra en présence de 10 associations et 2 MC (26 personnes) • 1 rencontre à Bni Mellal en présence de 3 associations (9 personnes)
5 ateliers participatifs (Focus Groupes)	<p>Public : 42 mères célibataires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 focus groupes de 10 et 5 mères célibataires à Oujda • 1 focus groupe à Bni Mellal de 5 mères célibataires • 1 focus groupe à Agadir de 12 mères célibataires • 1 focus groupe à Ouarzazate de 10 mères célibataires
5 réunions individuelles	<p>Public : 5 mères célibataires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions téléphoniques avec 2 mères célibataires à Khenifra • 2 réunions individuelles avec 2 mères célibataires à Agadir • 1 réunion avec une mère célibataire à Chefchaouen
78 questionnaires individuels	<p>Public : 78 personnes, membres des associations ou mères célibataires dans les 5 régions</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31 questionnaires remplis par des associations de défense des droits des femmes et mères célibataires • 47 questionnaires remplis par des mères célibataires <p><i>2 questionnaires remplis par 2 associations (ORSMTM Khenifra et le Collectif civil pour la défense des droits des femmes à Bni Mellal) n'ont pas été inclus dans les données, car les deux structures n'octroient aucun service ni aux femmes ni aux mères célibataires.</i></p>

2.4. Analyse des données

78 questionnaires ont été remplis auprès des associations et des mères célibataires. Les données collectées ont été saisies et mises en graphes par google Forms à la lumière desquels elles ont été analysées comme résultats. Les pourcentages énoncés dans cette cartographie se rapportent uniquement à l'échantillon rencontré et interviewé. Des données orales et de la documentation ont été récoltées lors des réunions, des rencontres via des échanges et des débats. Elles serviront à appuyer en argumentaire les indicateurs relevés sans pour autant y être inclus.

2.5. Limites des missions

Le projet espérait identifier des acteurs sur des territoires reculés où les besoins sont les plus grands dans l'Orient, le moyen Atlas ou le Sud tel Berkane, Imentanout, Azilal, Zagoura ... mais l'équipe a rencontré des difficultés à contacter des associations relais et à accéder aux informations relatives à la situation des mères célibataires et leurs enfants. D'ailleurs, les représentants associatifs habitants de ces régions nous ont assuré que leur enclavement dépasse notre cartographie et nécessite des études de terrain, des ressources et des déplacements plus importants.

L'implication des Mères célibataires fut aussi l'une des limites de cette cartographie puisque la majorité avait des difficultés de déplacement, de disponibilité et d'engagement pour participer au focus groupe ou refusait de s'afficher en public. L'équipe avait prévu une dizaine de mères célibataires pour chaque focus groupe afin de mieux cerner leur situation et leurs difficultés, malheureusement il a fallu se contenter parfois d'un appel téléphonique pour une discussion anonyme permettant certes de remplir le questionnaire mais relatant une souffrance et un parcours de vie très douloureux dans des régions où les violations des droits des femmes, la violence et les discriminations sévissent.

L'approche caritative de certaines associations ne peut qu'être saluée vu l'effort fourni pour faire face aux problèmes de la précarité et de la vulnérabilité dans des quartiers défavorisés où résident des mères célibataires mais paradoxalement elle peut aussi entraver les objectifs de cette cartographie.

Une autre limite réside dans la contrainte de certaines associations œuvrant au sein d'un centre multifonctionnel subventionné par l'Entraide Nationale à réduire la prise en charge des cas des mères célibataires au profit de placements judiciaires d'urgence optant prioritairement pour l'accueil de femmes sans toit : veuves, divorcées, toxicomanes Cette stratégie provoque un accroissement du nombre de mères célibataires non prises en charge et par la même des situations de grande précarité (détresse, tentative de suicide...).

III. Résultats de l'analyse des données des missions

3.1. Indicateurs socioéconomiques clés de chaque région

Les 31 associations identifiées et rencontrées se trouvent dans les régions les plus touchées par le taux de chômage au Maroc. Le HCP fait remarquer que, durant le 1er trimestre de 2023, cinq régions concentrent 70,7% des chômeurs, la région de Casablanca-Settat vient en tête avec 26,1%, suivie de Fès-Meknès (13,1%), de Rabat-Salé-Kénitra (11,9%), de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10,5%) et de l'Oriental (9,1%). Les taux de chômage les plus élevés sont observés dans les régions du Sud (19,9%) et de l'Oriental (18,5%). Avec moins d'acuité, trois régions dépassent la moyenne nationale (12,9%) à savoir Casablanca-Settat (15,1%), Fès-Meknès (14,5%) et Souss-Massa (13,6%).[1]

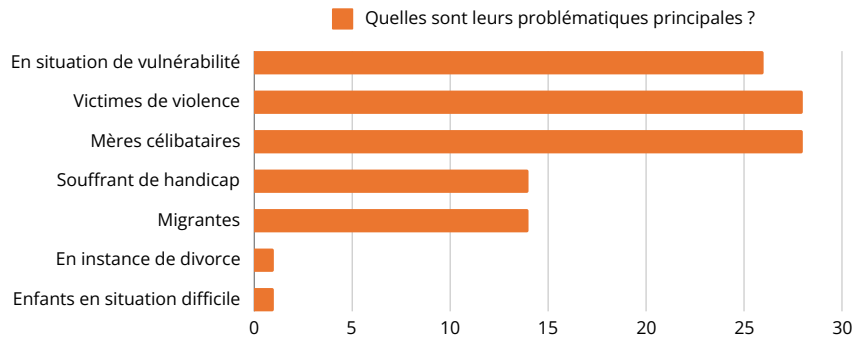
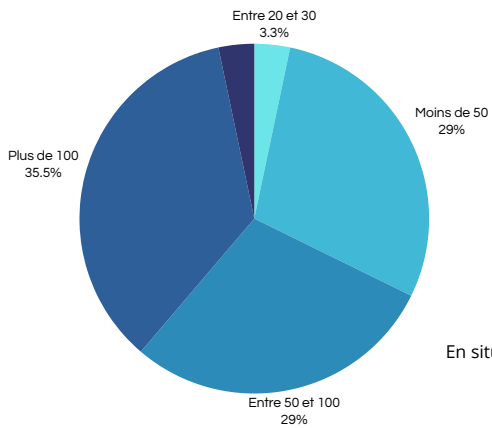
D'ailleurs, toutes les associations rencontrées ont mis l'accent sur l'augmentation du nombre des mères célibataires et leurs enfants dans leurs régions. Certaines réprouvent sévèrement les relations sexuelles hors mariage et insistent sur l'importation de cette « impureté » d'autres villes, et déplorent les mutations de la société marocaine ayant donné lieu à de nouvelles types de familles telle la famille monoparentale de plus en plus présente dans leur ville.

Ces associations ont des tailles et des niveaux de structuration divers, 84% ont des structures moyennes à petites se basant sur les cotisations des membres pour leur fonctionnement quotidien. 76% disposent d'un local et des équipements de base, d'autres travaillent dans le domicile d'une membre, dans une maison de jeunes, dans les locaux de l'Entraide Nationale ou en colocation avec une autre association. Leurs ressources humaines sont réduites ne disposant d'aucun salarié pour 28% des associations interviewées.

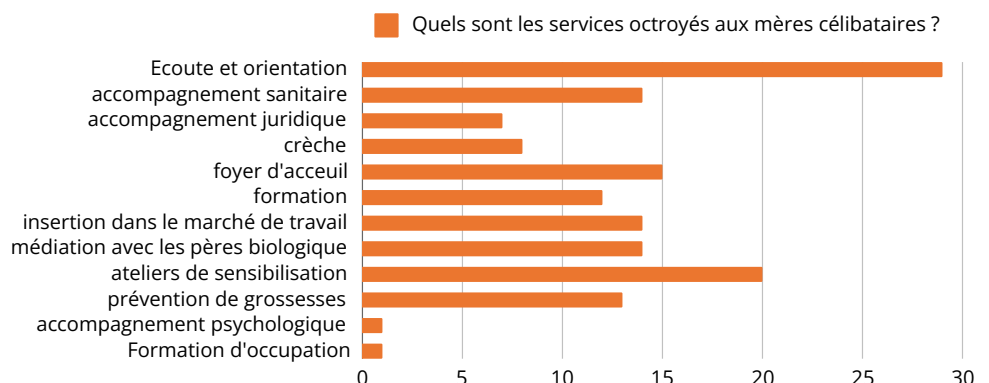
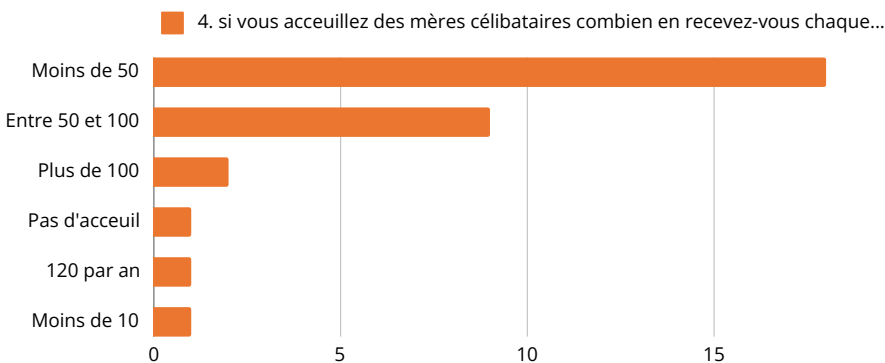
Néanmoins, toutes les associations rencontrées affirment œuvrer auprès des femmes et des jeunes filles en situation de vulnérabilité 35,5 % affirment œuvrer auprès de plus de 100 femmes par an et 90% désignent la situation des mères célibataires comme problématique et signe de vulnérabilité dans leur région.

[1] <https://www.infomediaire.net/marche-du-travail-5-regions-concentrent-le-plus-gros-de-la-population-active/>

Combien de femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité accueillez-vous chaque année ?



Un nombre très réduit (8%) de ces associations met en place des actions exclusivement auprès des mères célibataires et leurs enfants, en accueillant plus de 100 par an et leur octroyant la totalité des services de prise en charge, de l'accueil jusqu'à l'insertion sur le marché du travail. Pour les autres interventions auprès des mères célibataires, elles demeurent plus partielles (58% touchent moins de 50MC par an) ou occasionnelles se limitant à deux ou trois services tels l'accueil, l'orientation ou l'accompagnement juridique, administratif et sanitaire.



Selon les propos des membres associatifs rencontrés dans les 5 régions, cette situation s'explique par l'absence de structures de prise en charge spécifique et de stratégies intégrées pour la promotion des droits socioéconomiques des mères célibataires comme des citoyennes à part entière indépendamment de leur situation supposée « illicite ».

Or, l'explication nous semblant être la plus vérifiée se manifeste plutôt par la volonté officielle de certains responsables publics ou religieux de rendre invisible la réalité des mères célibataires en la niant, en la contournant, en la jugeant intrusive à leur société ou en la liant à la débauche due pour les plus conformistes à la légèreté des mœurs des femmes.

Ces préjugés fragilisent encore plus les mères célibataires et les privent parfois du soutien des associations étant donné qu'en cas d'appui financier ou de collaboration étatique les appellations sont nuancées et contrôlées (« Femmes en situation difficile » au lieu de « mères célibataires »), les activités touchant à l'éducation sexuelle ou à la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles sont refusées ou interdites et les mères célibataires poursuivies par l'article 490 du code pénal .

3.1.1. Indicateurs socioéconomiques clés de l'Oriental : Oujda

Les réunions avec les membres des associations et la rencontre élargie avec le tissu associatif de Oujda (10 associations)[1] ont mis l'accent sur la difficulté du contexte socio-économique dans cette ville de manière générale vue l'augmentation du taux de chômage, de la persistance de la sécheresse et l'enclavement de la ville suite à la fermeture des frontières (Melilla et Algérie). Ce contexte est doublement accablant pour les mères célibataires qui subissent à la fois l'exclusion sociale et le chômage.



C'est pourquoi, les membres associatifs notent l'élévation du taux de la prostitution parmi cette catégorie que la société reconnaît comme une réalité flagrante en augmentation constante à Oujda mais qu'elle rejette en incriminant les mères célibataires rejoignant le discours de certains responsables publics et religieux qui incitent à bannir ces « pécheresses » ayant transgressé les normes sociétales et religieuses.

Un tissu associatif diversifié assez important caractérisé par des approches différentes, de droits humains, caritative, sociale, religieuse ou de développement, œuvre au profit des femmes en situation difficile à Oujda.

Cette action des associations au profit des mères célibataires se voit limitée par le « tabou » imposé par le responsable religieux dont les prêches alimentent les mentalités masculines et traditionalistes

au point qu'une population de mères célibataires se trouve recluse dans un quartier défavorisé et dangereux où la majorité des enfants ne sont pas inscrits à l'état civil.

« N'est-il pas plus important, se demande une membre associative, que les autorités assument leur responsabilité en faisant des campagnes d'inscription de ces enfants, en collaborant avec des associations pour des activités de sensibilisation et de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles au lieu de jouer le rôle de gardiennes de vertu et de traditions ?»



3.1.2 : Indicateurs socioéconomiques clés du Moyen Atlas : Khenifra / Bni Mellal

L'environnement socio- économique à Khenifra et à Bni Mellal entrave l'action des associations des droits des femmes et fragilise davantage les mères célibataires. Elles se trouvent sous l'emprise de la pauvreté, de l'ignorance, du chômage ou sous celle d'une dominance masculine schizophrène tolérant et pratiquant le harcèlement sexuel mais incriminant les relations sexuelles hors mariage aux noms des normes sociétales et religieuses.

A. Khenifra :

Les 7 associations[1] rencontrées à Khenifra ont soulevé l'augmentation du taux de la prostitution au sein des mères célibataires vu le manque de possibilité d'emploi, l'absence d'une structure associative ou étatique de prise en charge de ces femmes et d'associations œuvrant totalement avec elles.

Elles vivent dans un environnement favorable au harcèlement sexuel et à l'impunité du viol et se voient contraintes d'assumer toutes seules les conséquences d'une ou même de plusieurs grossesses non désirées ayant quand l'occasion se présente recours à une association qui les accueille et les oriente vers un centre multifonctionnel à Meknès.

Une coalition associative composée de 15 associations est active à Khenifra mais elle s'intéresse plus à la participation politique des femmes et surtout aux besoins liés à l'infrastructure de la population dans le monde rural (puits, routes...).

Les femmes en situation difficile ou la condition déplorable des mères célibataires demeurent des actions occasionnelles et espacées.

La discussion entamée avec ces associations lors de la rencontre du 16 mai 2023 a recommandé la nécessité de s'intéresser comme coalition à la thématique des mères célibataires et aux violences et discriminations subies par les femmes à Khenifra.

[1] En Annexe 1 , les fiches informatives détaillées des 7 associations de Khenifra : Anir, Tassenaw, Jeunes pour les personnes Handicapées , AI Ofok pour l'éducation et le développement social, Tounaruz pour le développement durable ,Tighza Atlas pour le développement

B. Bni Mellal :

Tel Khenifra, Bni Mellal connaît également un taux élevé de chômage surtout féminin ; ce qui complique la vie des mères célibataires et leurs enfants. D'autant plus que le seul centre d'hébergement géré par INSAT[1], une association œuvrant depuis des années totalement avec les mères célibataires et disposant d'une prise en charge complète de l'accueil, à l'accompagnement sanitaire, psychologique et juridique, à la crèche, à la formation jusqu'à l'insertion dans le marché du travail, a dû fermer faute de financement.

Un autre centre d'hébergement géré par l'association Zohour[1] est actif mais il s'occupe des placements judiciaires d'urgence, d'une durée très limitée, de toute femme sans toit : veuve, divorcée, mères célibataires, usagère de drogues ...), le nombre des mères célibataires reçu par ce centre est très réduit.

En conséquence, le nombre des mères célibataires non prises en charge a augmenté ainsi que leur souffrance quotidienne et leurs problèmes administratifs, juridiques, d'accès aux soins, d'insertion professionnelle. Sans accompagnement, ni soutien psychologique, certaines ont fait des tentatives de suicide tel le cas d'une mère célibataire interviewée qui nous a raconté s'être immolée par le feu pour mettre fin à sa détresse en nous montrant les traces encore apparentes sur son cou et ses bras suite à sa tentative de suicide.

Toutefois, il faut noter qu'à Bni Mellal la défense des droits humains et des droits des femmes est portée par un mouvement associatif actif qui mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour les réformes des lois et des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des populations en situation difficile notamment le Collectif Civil pour la Défense des Droits des Femmes CCDDF dont 4 associations ont été contactées[2].



3.1.3 : Indicateurs socioéconomiques clés d'Agadir :

Malgré une certaine montée du taux de chômage à Agadir, cet environnement peut être considérée comme le moins défavorable pour les MC. D'ailleurs, un grand nombre provient des régions rurales et d'autres villes du Maroc fuyant leurs familles et leur entourage après la découverte de leur grossesse et vient y chercher refuge ou un travail dans des fermes, des usines et des hôtels.

La présence de deux grandes associations[1] œuvrant totalement avec les mères célibataires et disposant de fonds importants pour leur prise en charge complète et le plaidoyer pour leurs droits rend cet environnement avantageux pour les bénéficiaires de ces associations.

[1] En Annexe 1 , la fiche informative détaillée de l'association INSAT

[1] En Annexe 1 , la fiche informative détaillée de l'association Zohour

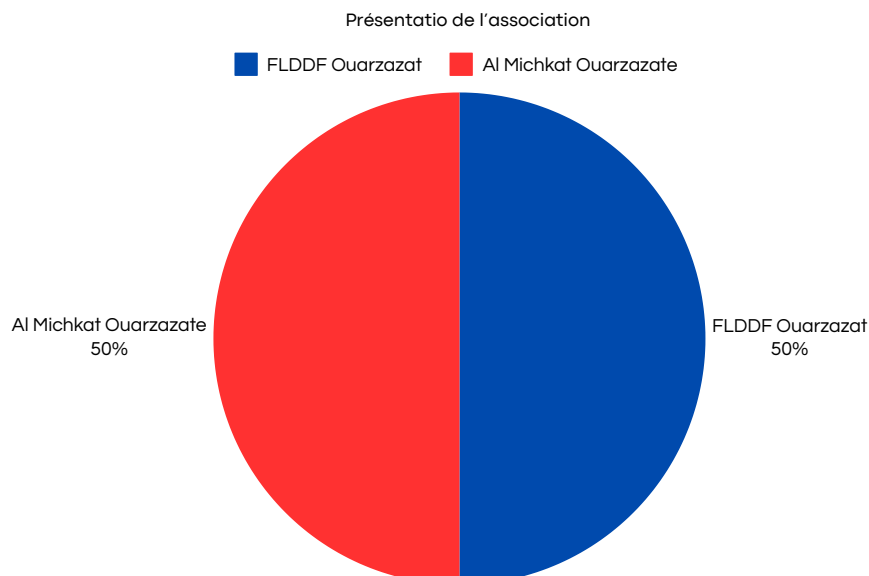
[2] Les associations du collectif contactées sont : La Femme et le développement régional, Al Yassamine pour le Développement de l'Enfant et de la Femme, Al Wiam Al Amiria et Les Mains de l'Espoir (Les responsables contactés de ces associations n'ont pas pu nous rencontrer lors de la réunion avec les associations de Bni Mellal et ont été représentés par la présidente du collectif Amal Chakkour



Le mouvement de la défense des droits des femmes diversifié et actif, menant des actions de plaidoyer pour ces droits est clairement un autre avantage. Les deux associations[1] féministes de défense des droits des femmes victimes de violence rencontrées en font partie. Elles œuvrent occasionnellement avec les MC mais sont déjà d'importantes alliées de l'Alliance au niveau du plaidoyer pour l'élimination de toutes de formes de discriminations à l'égard des femmes et des mères célibataires.

3.1.4 : Indicateurs socioéconomiques clés du grand Sud : Ouarzazate

La rencontre avec deux associations[1] à Ouarzazate ne donne pas une idée exhaustive sur le contexte socio-économique de cette ville mais leur différence et leur grande expérience auprès des mères célibataires en fournissent un aperçu assez représentatif.



[1] En Annexe 1 , les fiches informatives détaillées de ces 2 associations. : Ahddane et Oum El Banine
 [1] En Annexe 1 , les fiches informatives détaillées de ces 2 associations : UAF et Femmes de Sud

Certes cet environnement est empreint de pauvreté et de chômage ayant pour conséquent un taux de prostitution élevé au sein des mères célibataires mais il paraît moins fermé encourageant des activités de sensibilisation aux droits et aux outils de prévention aux maladies sexuellement transmissibles.



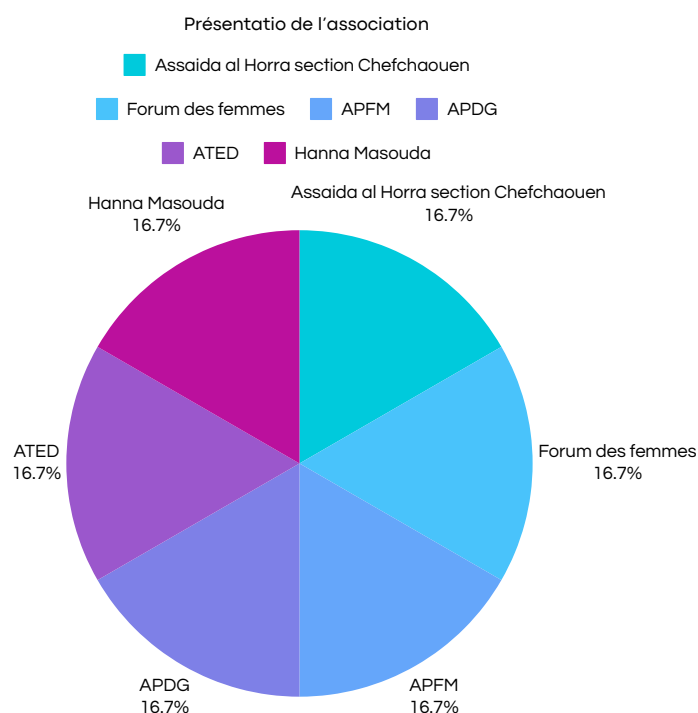
Toutefois, Ouarzazate est la seule ville où on a noté à travers les interviews avec les 2 associations et toutes les mères célibataires que les procès-verbaux sont autorisant la sortie de la mère célibataire de l'hôpital et se faisant au commissariat. Il y a eu, nous raconte-t-on, l'interdiction pour une mère célibataire de quitter l'hôpital durant une semaine en attendant que les policiers soient disponibles pour venir la chercher et lui dresser le PV ! Actuellement, les dossiers de poursuite par l'article 490 sont classés grâce à l'intervention de l'association FLDF qui est partenaire de 100% Mamans dans le programme de prévention à travers l'AMSED et le financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH et tuberculose.

Même si les problématiques juridiques, administratives, d'accès aux soins et les discriminations et les violences subies par les mères célibataires dans les administrations publiques diminuent quand elles sont accompagnées par les associations, elles persistent quand elles sont seules.

3.1.5 : Indicateurs socioéconomiques clés du Nord : Chefchaouen

Les 6 associations^[1] rencontrées à Chefchaouen ont affirmé que le sujet des mères semble un tabou même pour les associations qui annoncent comme objectifs la défense des droits des femmes dans une société conservatrice et renfermée

[1] En Annexe 1 , les fiches informatives détaillées de ces 2 associations : FLDF et Al Michkat



Se composant de 26 communes rurales et d'une commune urbaine, Chefchaouen se caractérise par la dominance des mentalités masculines et d'un respect collectif des normes sociales et religieuses relatives à la préservation de l'honneur familial via la préservation du corps féminin. En témoigne la réaction de la majorité des éducatrices en formation à Assaïda Al Horra venant toute des villages, qui ont été choquées après avoir vécu l'expérience de l'exposition virtuelle et qui ont déclaré, oralement en évitant de l'écrire sur les fiches d'évaluation, que la faute incombe à la femme qui n'a pas su préserver son corps, son honneur. Pour elles, l'homme a l'excuse d'être un Homme !!!

Ainsi, émane de la rencontre avec ces éducatrices et les membres associatifs une volonté expressive ou détournée officielle, sociétale et même parfois associative de rendre les mères célibataires invisibles.

Par conséquent, la loi les incrimine, la société les juge sévèrement leur imposant de taire leur grossesse et leur situation estimée honteuse et illicite. Quant aux associations, elles les reçoivent comme des cas isolés ou bien à travers leurs enfants ou encore en tant que femmes en situation difficile, de vulnérabilité ou de précarité omettant volontairement de déclarer qu'elles sont des mères célibataires.

Notons que le centre étatique d'hébergement des femmes en situation difficile dont nous avons rencontré la directrice et les membres de

l'association APDG qui y travaille en collaboration avec l'Entraide Nationale, ne reçoit quelques mères célibataires notamment des mineures référencées par le procureur du roi pour une durée limitée.



[1] En Annexe 1 , les fiches informatives détaillées des 6 associations de Chefchaouen : Assaïda Al Horra , APDG , AMPE, Forum des Femmes , ATED, Hanna Massouda



Les membres du bureau de l'association ATED nous ont certifié ne pas œuvrer avec cette catégorie de femmes, pourtant leur assistante sociale a partagé avec nous les difficultés d'un projet d'envergure dans des communes rurales dédié à l'inscription des enfants haut délai dont la population cible visée fut les mères célibataires et leurs enfants.

Les membres du bureau de l'association ATED nous ont certifié ne pas œuvrer avec cette catégorie de femmes, pourtant leur assistante sociale a partagé avec nous les difficultés d'un projet d'envergure dans des communes rurales dédié à l'inscription des enfants hors délai dont la population cible visée fut les mères célibataires et leurs enfants.

L'Association Marocaine de Protection de la Famille nous a également assuré œuvrer pour l'intérêt des enfants en adoptant une approche de développement et caritative garantissant la prise en charge (hébergement, inscription à l'état civil et scolarisation) de ces enfants. Des mères célibataires notamment des mineures référencées par le procureur générale sont parfois prises en charge par le centre de l'association pour une durée limitée ne dépassant pas 72 heures.

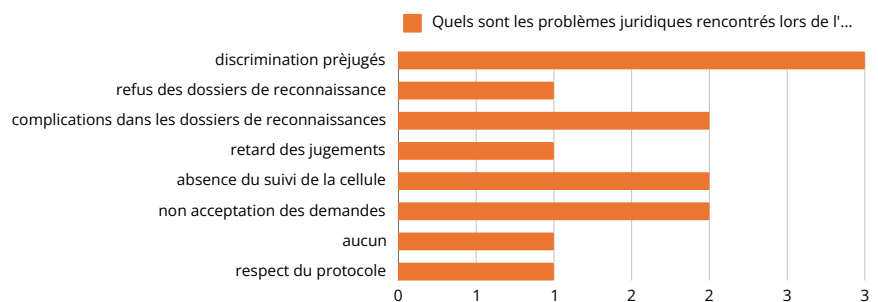
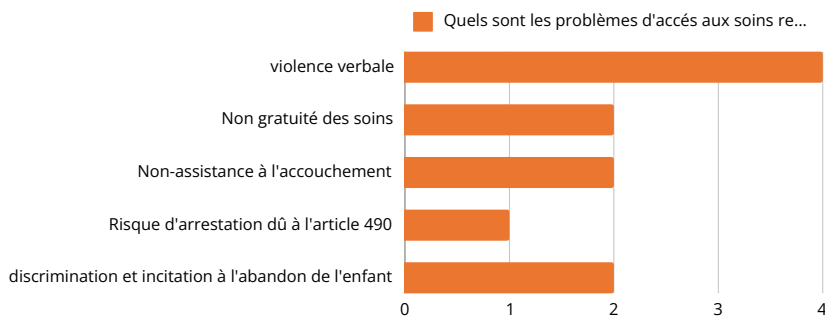
Dans cet environnement de tabou, de préjugés et d'exclusion, les mères célibataires elles-mêmes culpabilisent, se cachent et tentent de régler

discrètement leur situation en famille en faisant adopter leur enfant par leurs parents ou par un membre de la famille. Elles se cachent d'autant plus que leur recours aux associations et leur accouchement à l'hôpital sont déclarés à la police, en résultent des procès-verbaux et des poursuites avec sursis. De plus, leur situation de mères célibataires est souvent liée dans leur entourage à la débauche et à la prostitution.

Pour ces raisons, elles n'ont recours aux associations que lors de l'inscription des enfants (hors délai) pour leur scolarisation.

Concernant les problèmes administratifs rencontrés par les mères célibataires, ils sont minimisés par les 6 associations rencontrées vu qu'elles ne reçoivent que quelques cas isolés de ces mères et une certaine facilitation est notée aux arrondissements pour l'inscription des enfants nés hors mariage vu la montée de leur nombre et la volonté des autorités locales de veiller à leur scolarisation.



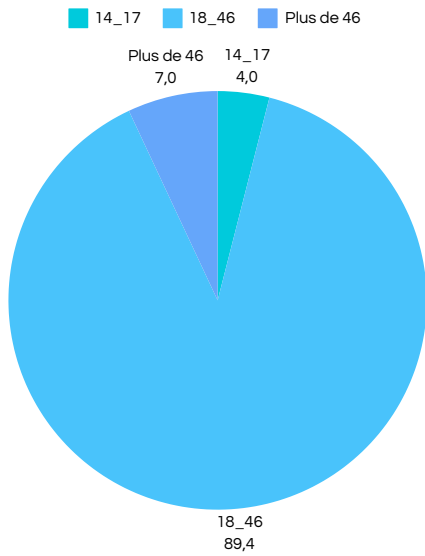


Enfin, un contraste est noté à Chefchaouen entre l'ouverture des associations sur la coopération internationale et les valeurs de l'égalité et du genre et leur réserve vis-à-vis des thématiques telles que les mères célibataires, les travailleuses de sexe ...

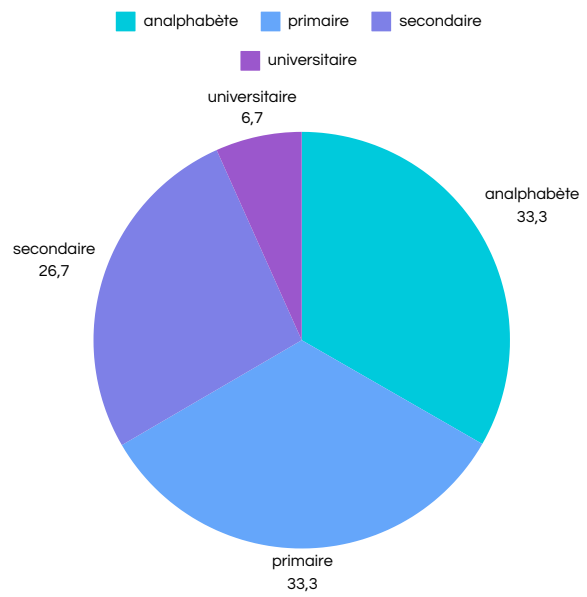
3.2. Etat des lieux de la situation des mères célibataires et leurs enfants dans les 5 régions

Les 47 mères célibataires interviewées dans les 5 régions sont doublement atteintes de vulnérabilité, par la crise socioéconomique de la région et par leur situation de mères célibataires sans ressource et souffrant de l'exclusion et de la discrimination. La majorité est âgée entre 18 et 46 ans (89,4%), presque la moitié est analphabète, plus de 60% ont un enfant à charge mais 20% s'occupent de deux, trois, cinq ou six enfants alors que 63% exercent un travail occasionnel qu'elles qualifient de chômage ne leur permettant pas d'obtenir un salaire mensuel stable surtout que plus de 67% habitent en location.

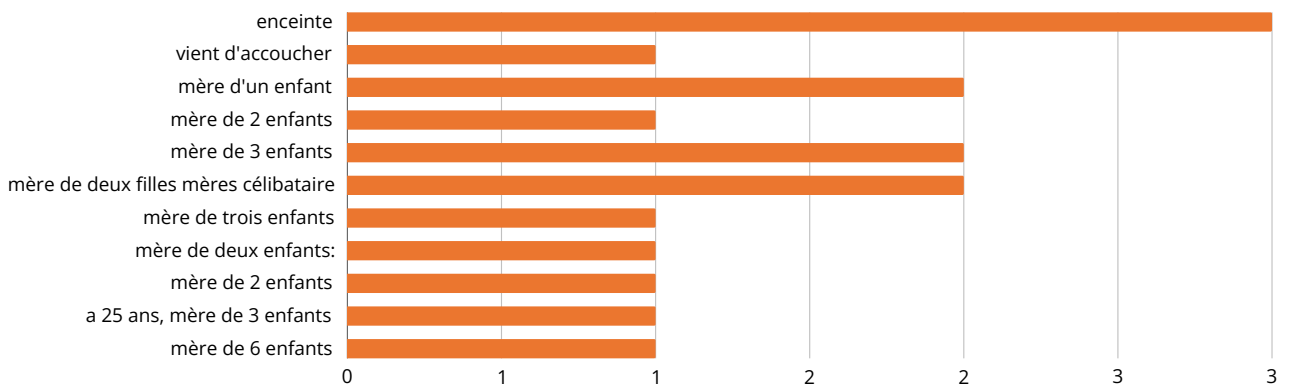
Quel est votre âge ?



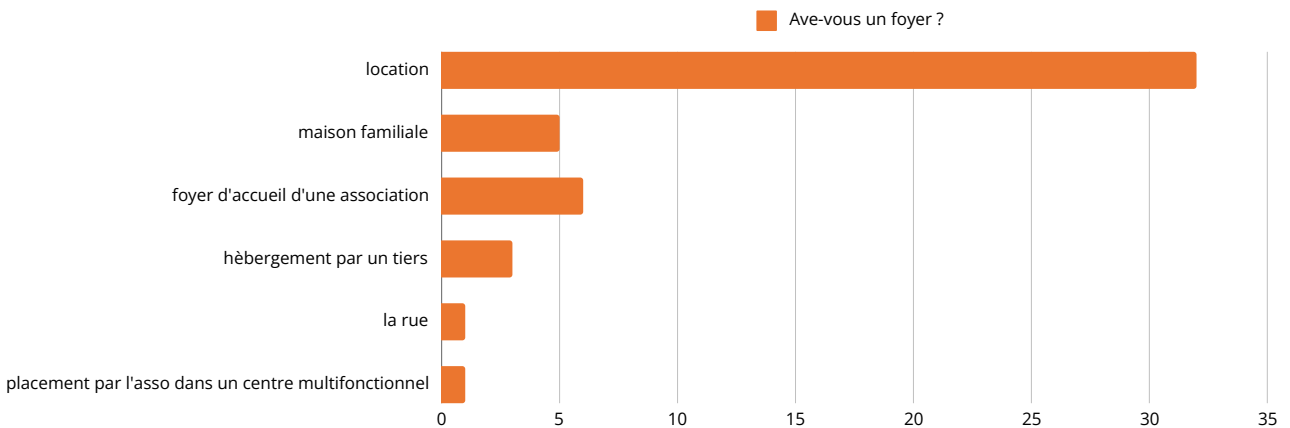
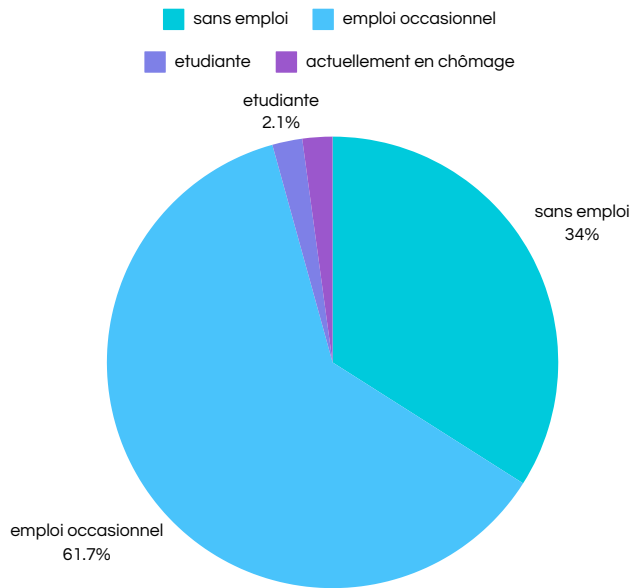
Quel est votre niveau scolaire ?



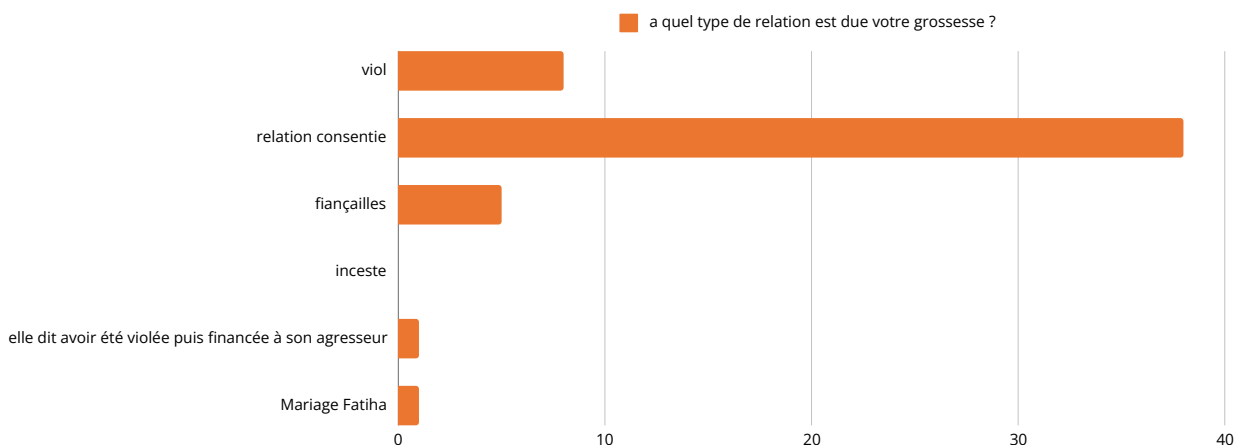
Quelle est votre situation actuelle de mère célibataire ?



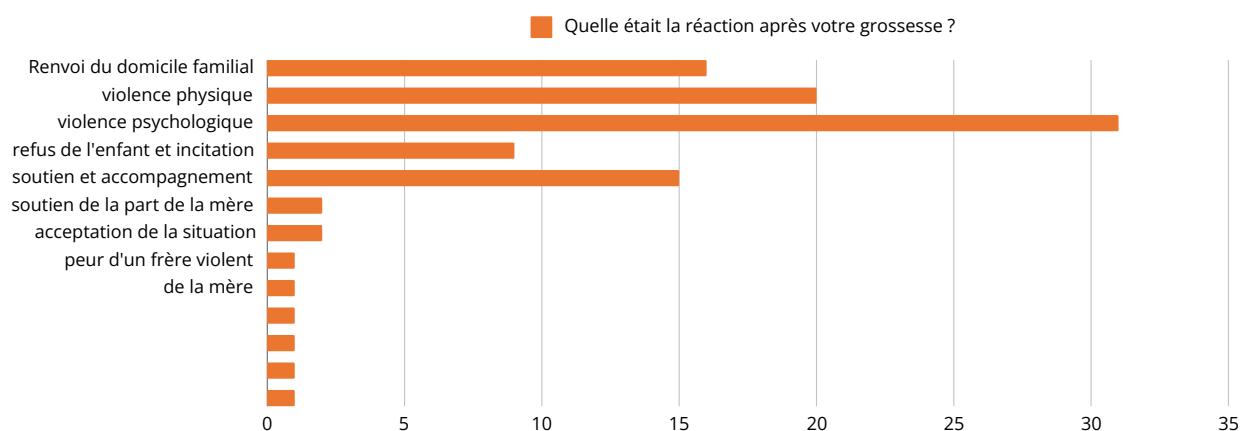
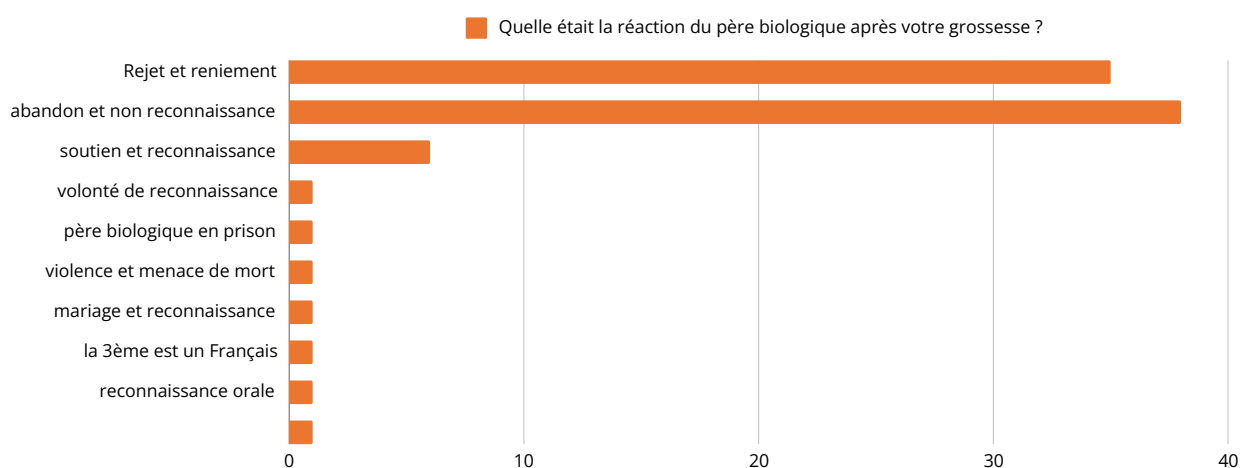
Quelle est votre situation professionnelle ?



Elles se trouvent généralement seules face à leur grossesse, à la société et ses préjugés, aux administrations publiques et aux lois et pratiques discriminatoires ainsi qu'aux exigences matérielles du quotidien. 80 % des grossesses sont issues de relations consenties, 8 viols sur les 47 cas interviewés sont recensés.

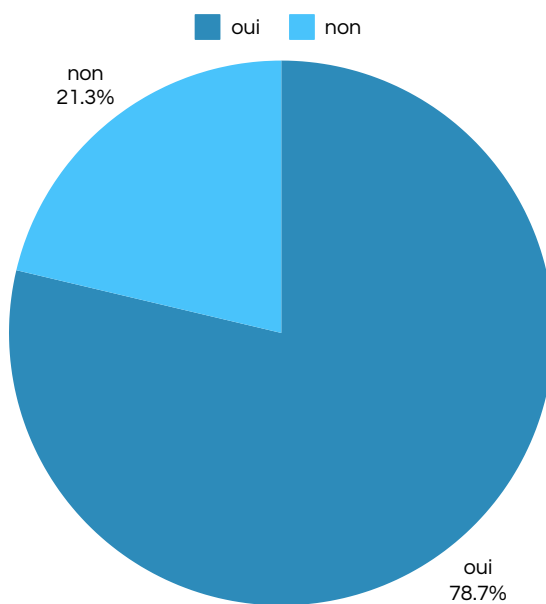


Les pères biologiques de 76% de ces cas ont fui leur responsabilité en rejetant ou en reniant leurs enfants et 82 % ont refusé de les reconnaître malgré parfois la plainte déposée par la mère célibataire au tribunal. La famille rejette aussi la fille supposée « source de déshonneur et de honte ». Elle la punit par le renvoi du domicile familial (34%), par la violence physique (43,5%) ou par la violence psychologique qui demeure la plus dure et plus marquante pour les mères célibataires (67,4%).



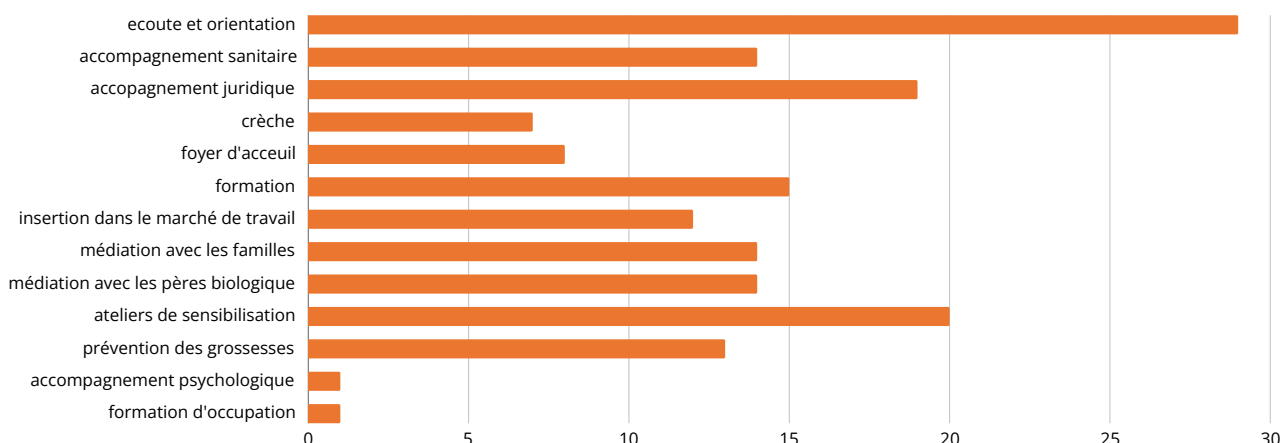
Cette souffrance et ce rejet ont poussé plus de 21% des mères rencontrées à chercher désespérément au risque de leur vie des moyens pour interrompre leur grossesse tels des médicaments, des plantes, l'effort physique excessif ou le recours à l'avortement clandestin sans y parvenir exprimant leur grand regret.

Avez-vous tenté d'interrompre votre grossesse ?



L'action associative dans les 5 régions est un soutien considérable pour ces mères célibataires surtout dans les associations (Ain Ghazal à Oujda , Insat et Zohour à Bni Mellal , Ahddane et Oum El Banine à Agadir) où le processus de prise en charge est assez complet allant du foyer à l'insertion sur le marché du travail (38,7%) , pour les 21 autres associations , œuvrant partiellement ou occasionnellement avec les mères célibataires , des efforts sont déployés pour soutenir toute mère célibataire en détresse les ayant contacté lui octroyant essentiellement l'accueil , l'écoute , l'accompagnement sanitaire (45,2%) et le référencement vers des centres d'accueil associatifs ou étatiques.

Quels sont les services octroyés aux mères célibataires ?



Ces centres sont insuffisants dans toutes les régions mais font surtout défaut à Khenifra et à Ouarzazate, le référencement des MC de ces deux villes vers des centres multifonctionnels s'avère douloureux vu que la durée de l'hébergement est très limitée et la cohabitation avec des profils encore plus vulnérables (personnes usagères de drogues ou, souffrant de troubles psychologiques ou âgées) est difficile.

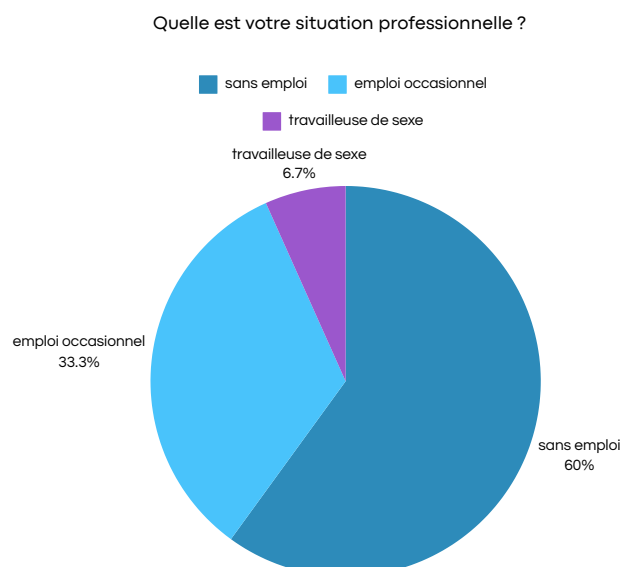
Concernant les violences et les obstacles d'accès aux droits subis par les mères célibataires et leurs enfants dans les institutions publiques : hôpital , tribunal , police , arrondissements, les MC interviewées ont souligné que les discriminations , les violences et les stigmates persistent dans toutes ces institutions mais les obstacles et les problèmes administratifs semblent réduits grâce à l'accompagnement des associations, une certaine facilitation est notée dans les arrondissements pour l'inscription des enfants nés hors mariage vu la montée de leur nombre et la volonté des autorités locales de veiller à leur scolarisation .

Cependant, il est à noter que la pratique du procès-verbal dressé par la police à la mère célibataire à l'hôpital est assez fréquent dans les 5 régions avec un taux élevé à Ouarzazate (les 10 MC interviewées) où il est obligatoire et se fait au commissariat où la mère est transportée avant qu'on ne l'autorise à quitter l'hôpital. Une MC, nous raconte-t-on, a dû rester une semaine à l'hôpital de Ouarzazate en attendant que la police lui dresse un PV.

Enfin, les mères célibataires rencontrées dans les 5 régions reflètent une réalité de souffrance, d'exclusion, de violence, de rejet et de difficultés administratives et économiques qui suscitent une intervention d'envergure au niveau du plaidoyer, de la collaboration avec les dispositifs de prise en charge pour un meilleur accès aux droits et aux services des institutions publiques.

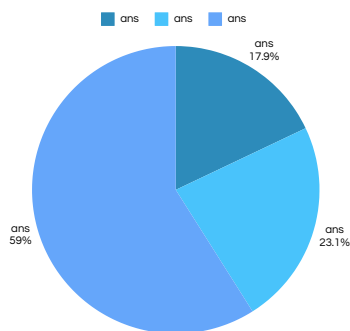
3.2.1 Situation des mères célibataires de l'Oriental / Oujda

La rencontre avec le tissu associatif de Oujda (15 associations) et les 2 focus groupes avec les mères célibataires (10 MC à Ain Ghazal et 5 à Pionniers du Changement) ont souligné que la situation des mères célibataires est problématique vu que la crise économique a influencé leur vie et a fait basculer la plupart dans le chômage (60% sans emploi) et par conséquent dans la prostitution même ponctuelle.

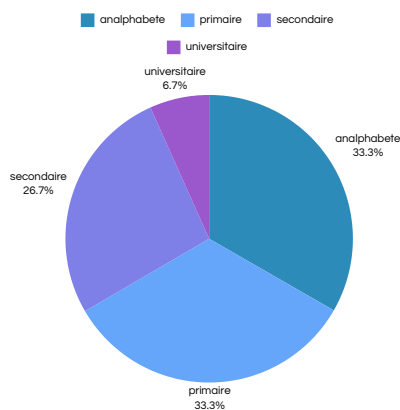


La majorité des mères célibataires interviewées sont âgées entre 18 et 46 ans (80%), 33,3% sont analphabètes, plus de 60% ont un enfant à charge mais 13% s'occupent de trois et 6% de cinq enfants nés hors mariage.

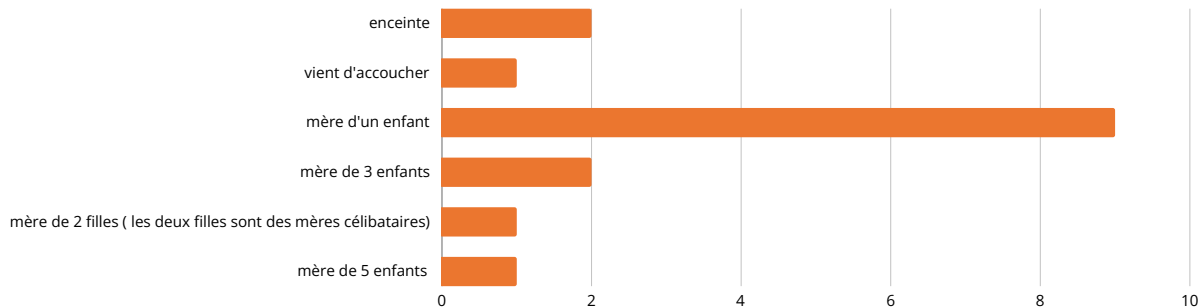
Quelle est votre âge ?



Quel est votre niveau scolaire ?

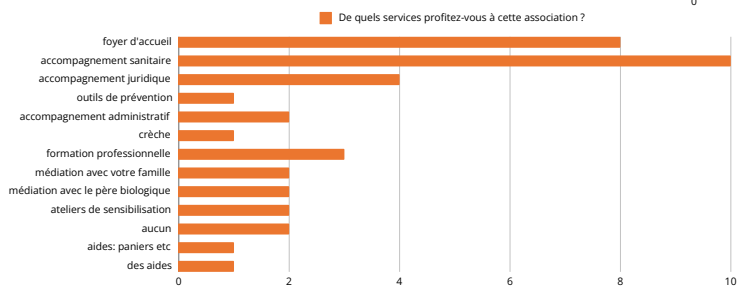
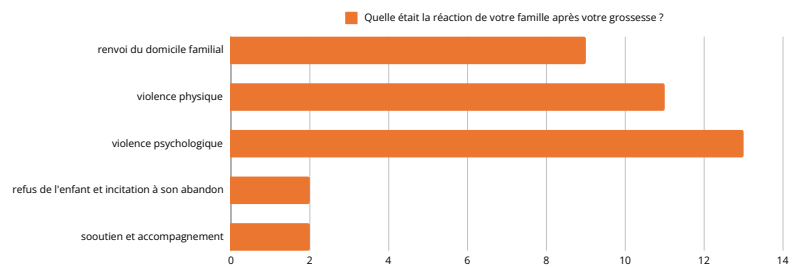
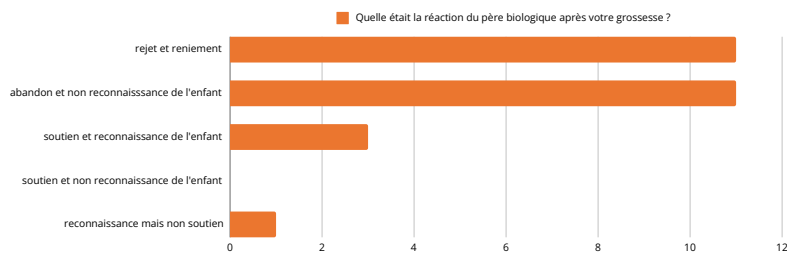


Quelle est votre situation actuelle de mère célibataire ?



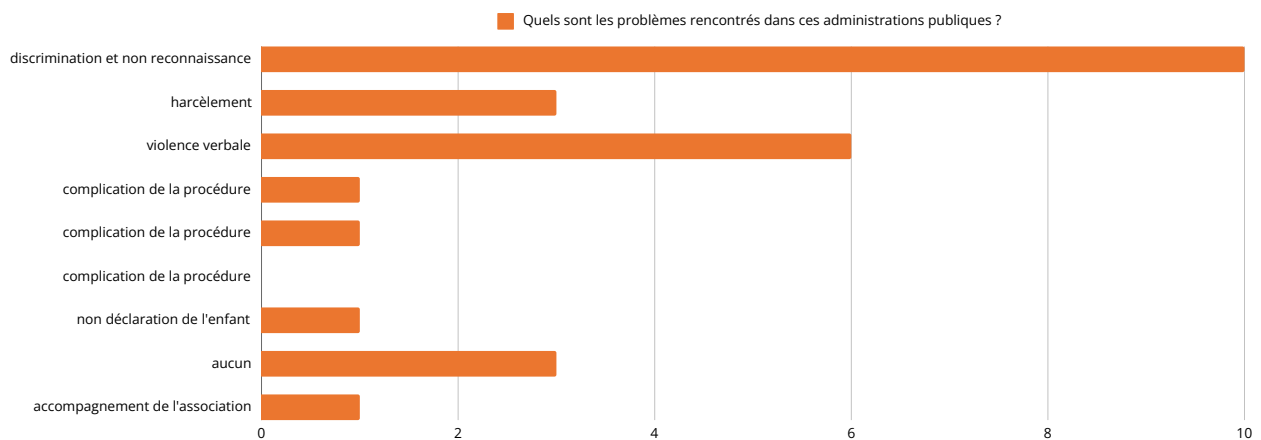
Beaucoup d'entre elles ne profitent ni du soutien du père biologique ni de celui de leur famille. 73% des pères biologiques ont renié leurs enfants et ne l'ont pas reconnu et 60% des familles ont renvoyé leurs filles du domicile familial en leur faisant subir des violences physiques 73,5% et psychologiques 86% et les laissant seules et sans ressources.

8 mères célibataires ont dit avoir profité d'un centre d'hébergement et de deux services ou plus au sein de ce centre, 3 affirment n'avoir profité d'aucun service d'une association, les autres ont bénéficié au moins de l'accompagnement sanitaire (66%)



Même si la majorité des MC souligne n'avoir pratiquement pas de problèmes administratifs dans les institutions publiques (hôpital, tribunal, police, arrondissements) grâce à l'accompagnement des associations, les discriminations, les violences et les stigmates persistent dans toutes ces institutions.

Enfin, les mères célibataires rencontrées à Oujda sont en situation de vulnérabilité, elles souffrent d'un manque de structures de prise en charge associatif et étatique, d'encadrement et de sensibilisation aux droits et aux outils de prévention et d'activités d'autonomisation économique.



3.2.2 La situation des mères célibataires du Moyen Atlas

A. Khenifra

Un focus groupes avec des mères célibataires à Khenifra n'a pas eu lieu malgré les efforts de l'association Anir et les promesses des MC. Elles refusent de s'afficher ou de déclarer leur situation en public.

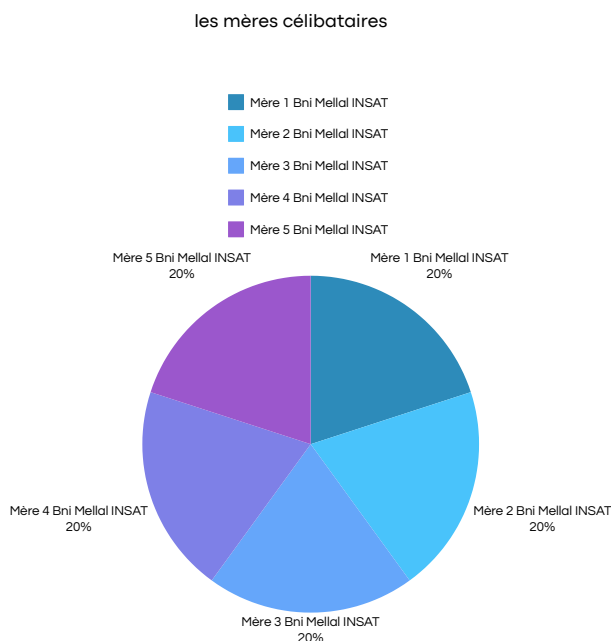
Des appels téléphoniques ont pu avoir lieu avec 2 mères célibataires qui ont exprimé leur volonté de fuir leur famille et leur entourage. Elles ont souligné le manque de sécurité pour les femmes à Khenifra, celle qui a été victime du viol a avancé qu'un moyen de transport a été utilisé pour la piéger et que malgré sa plainte déposée auprès des autorités, l'agresseur n'a pas été identifié.

Elles ont également mis l'accent sur l'absence d'associations de prise en charge des MC et de d'un centre d'hébergement des MC à Khenifra. D'où, la problématique de leur référencement au centre multifonctionnel de Meknès ; ce qui accentue leur souffrance et rend leur situation plus difficile, en témoigne le cas interviewé par téléphone du centre de Meknès qui a été placé avec des personnes de profils encore plus vulnérables.

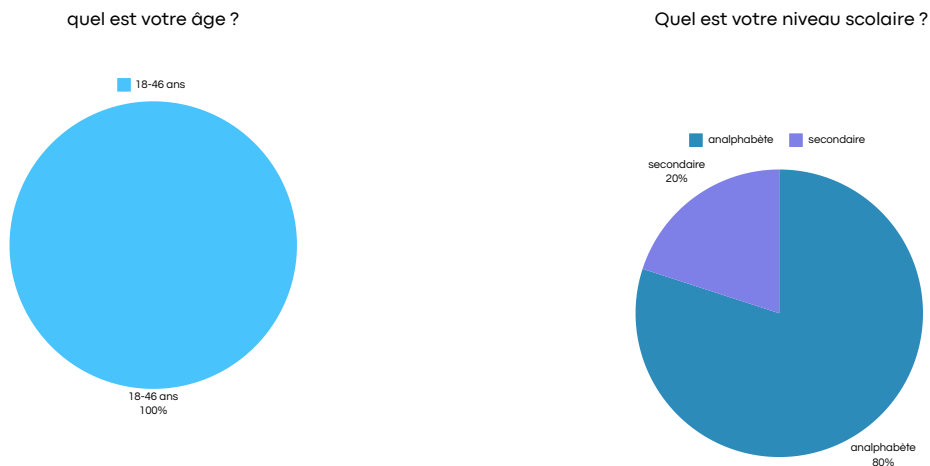
Les membres associatifs participant à la rencontre du tissu associatif de Khenifra ont soutenu que la situation des mères célibataires est une grande problématique dans cette ville et que la majorité vit des situations de précarité et souvent de prostitution.

B. Bni Mellal

Les 5 mères célibataires rencontrées à Bni Mellal ont souligné que la fermeture du centre d'Insat depuis 2021 a rendu leur situation plus difficile vu qu'elles se trouvent ainsi que d'autres MC sans soutien au niveau de l'accès aux droits et aux services administratifs.



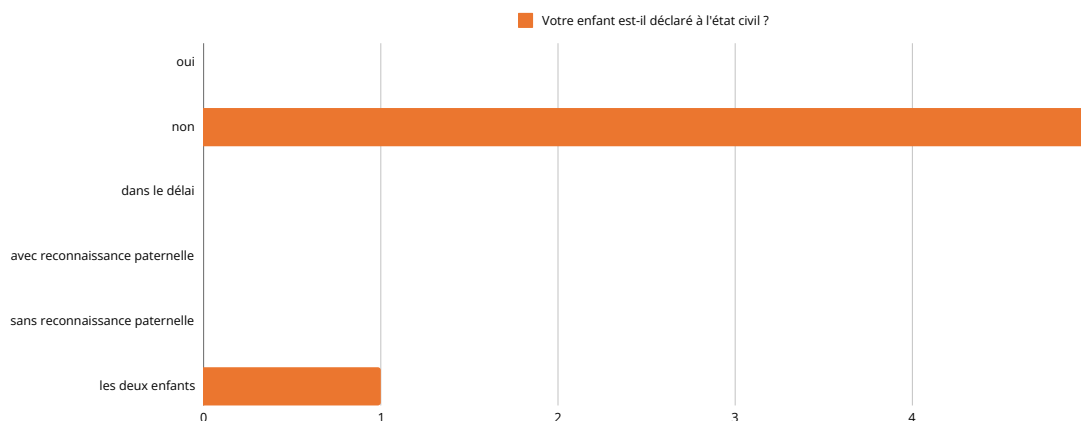
Les 5 mères célibataires interviewées sont toutes âgées entre 18 et 46 ans et la majorité sont analphabètes (80%)



Beaucoup d'entre elles ne profitent ni du soutien du père biologique ni de celui de leur famille. 4 pères biologiques sur 3 ont renié leurs enfants et ne les ont pas reconnus et leurs familles les ont renvoyé du domicile familial en leur faisant subir des violences physiques et psychologiques.

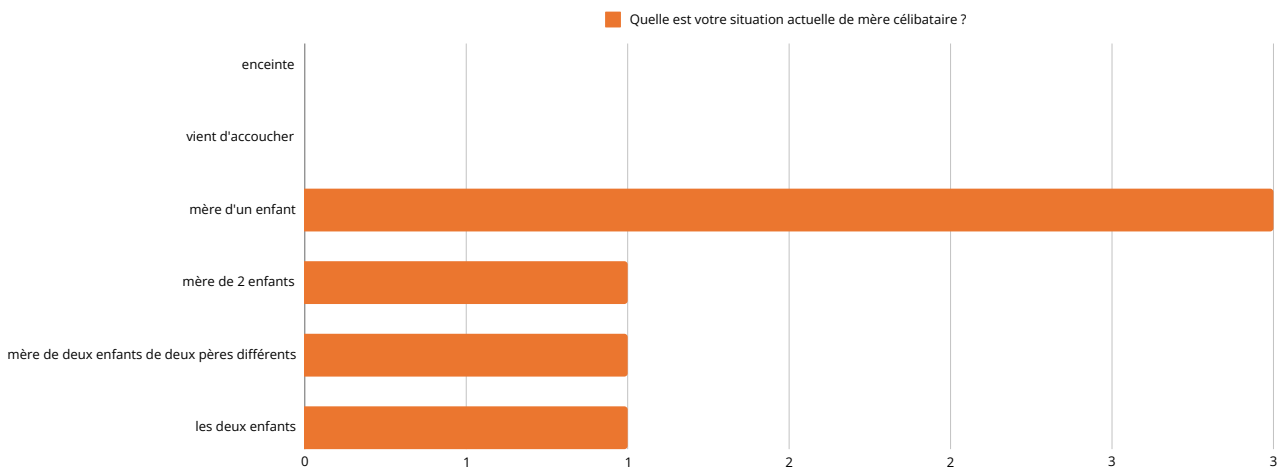
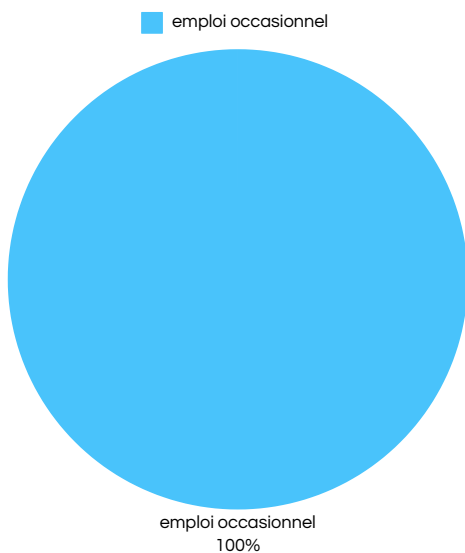


Les enfants des 5 mères interviewées ne sont pas inscrits à l'état civil, les dossiers des plaintes déposées pour le viol ou la reconnaissance paternelle sont classés ou non aboutis et ces mères affirment subir des discriminations, des violences et des stigmates dans les administrations publiques.



Enfin, les 5 mères célibataires sont au chômage, elles se disent seules sans ressource, sans soutien familial ni associatif ni étatique vu qu'aucune d'entre elles ne profite d'une quelconque aide de l'Etat même si certaines ont plus d'un enfant à charge.

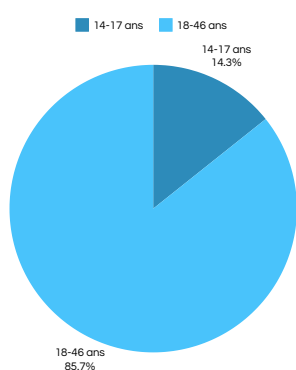
Quels est votre situation professionnelle ?



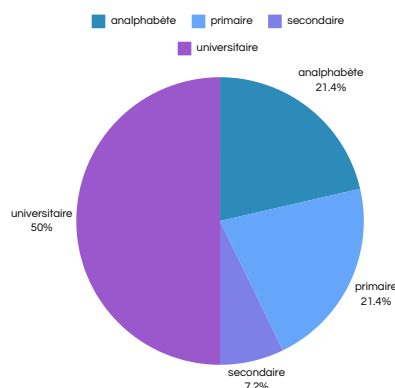
3.2.3 Situation des mères célibataires à Souss Massa / Agadir

A Agadir, les 14 mères célibataires ont été rencontrées dans 2 grandes associations de prises en charge totale des mères célibataires et de leurs enfants Ahdane et Oum El Banine. Les 2 premières rencontres furent individuelles avec 2 mères célibataires dont une mineure dans la 1ère association.

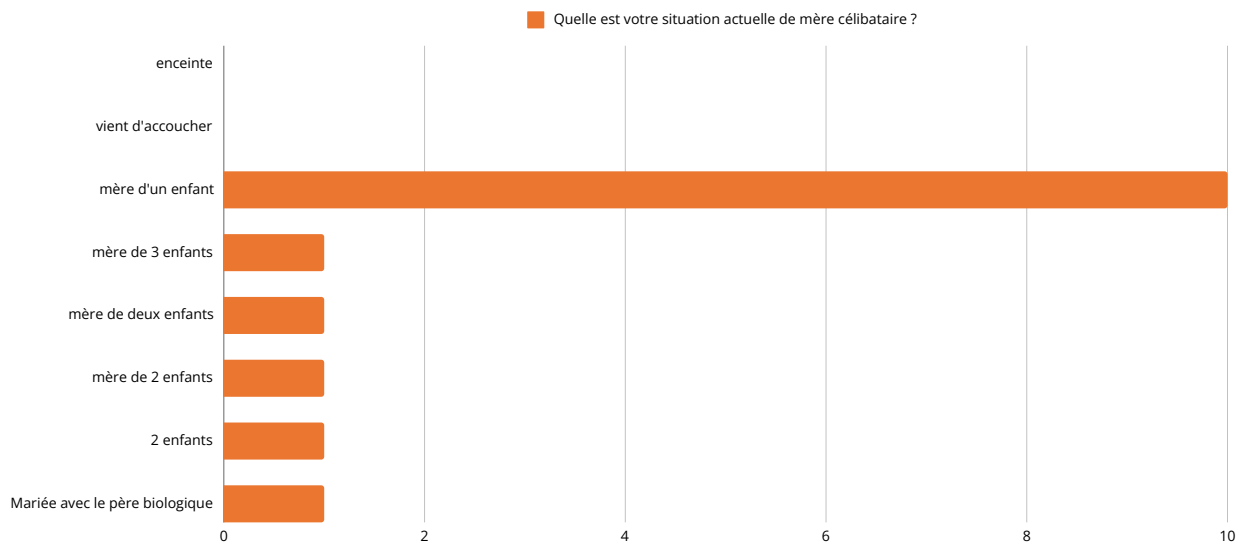
Quel est votre âge ?



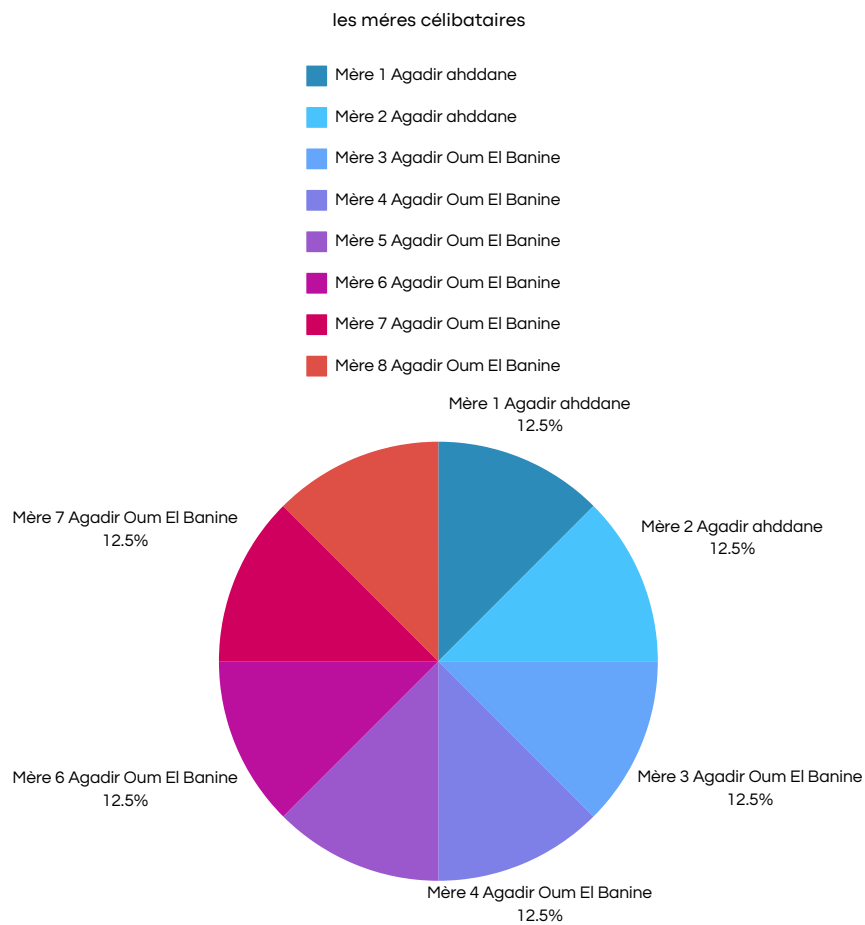
Quel est votre niveau scolaire ?



Les cas représentent deux situations douloureuses des MC ayant respectivement deux et 3 enfants nés hors mariage et ne profitant d'aucun soutien du père biologique ou de la famille. Pour la première, le père biologique est en prison et l'association s'est chargée de l'inscription des trois enfants à l'état civil. La mineure a été renvoyée du domicile familial et reniée par le père biologique et sa famille, elle est totalement prise en charge dans le foyer de l'association, elle n'a pu garder avec elle que son second enfant, le premier est placé à l'orphelinat. Elle pose le problème du référencement des mineures et leurs enfants dans une structure étatique !

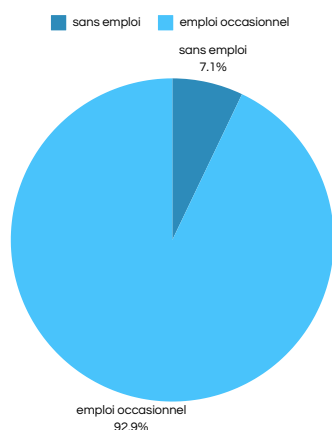


La deuxième rencontre fut lors d'un focus groupe avec 12 mères célibataires rencontrées dans la seconde association dont 21% disposent d'un niveau académique universitaire.

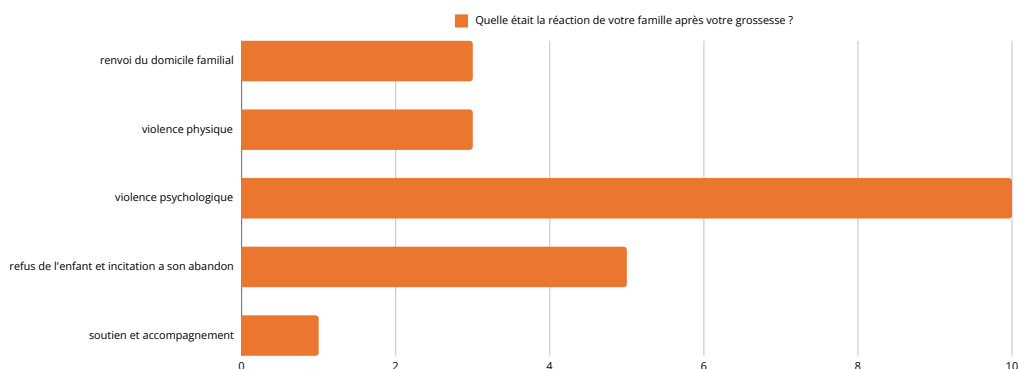
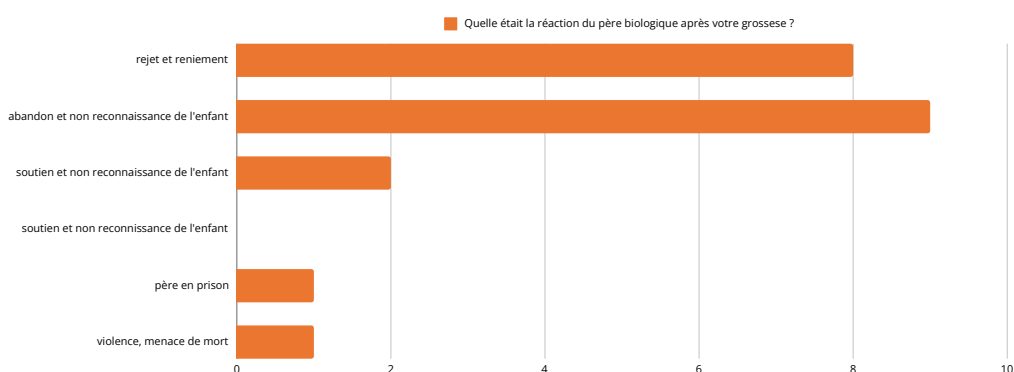


Ce groupe a montré un degré élevé de conscience de la difficulté de sa situation, des violences et des discriminations que subissent les mères célibataires, de l'injustice sociale qui les incrimine en épargnant le père biologique et de leur condition pénible de femmes cheffes de famille ayant un enfant ou plus à charge et devant se contenter d'un emploi occasionnel au revenu dérisoire (92% font du ménage de manière occasionnelle).

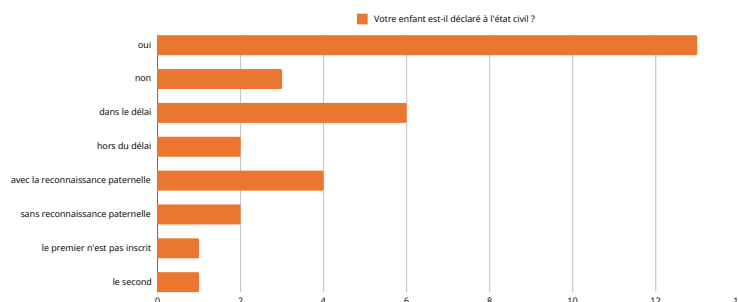
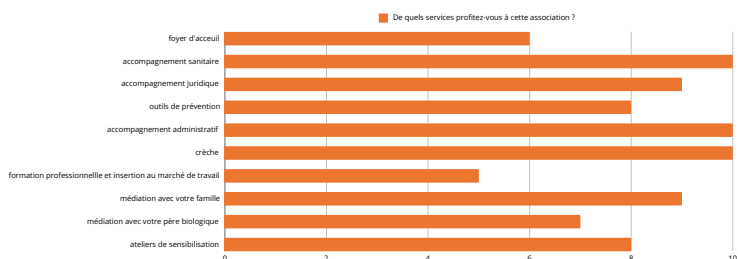
Quelle est votre situation professionnelle ?



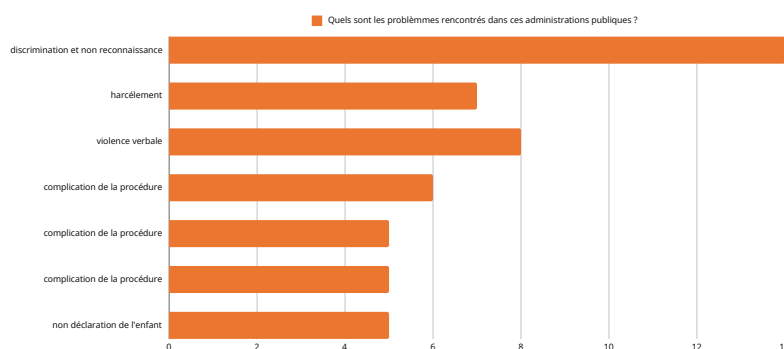
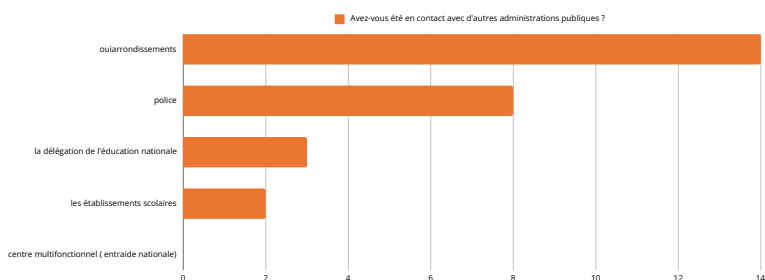
Si 57% des pères biologiques ont renié leurs enfants et ne les ont pas reconnus, les familles semblent moins renvoyer leurs filles du domicile familial (21%) mais leur font subir des violences psychologiques 71%, les incitant à abandonner leurs petits, preuve de « Honte » et de « Déshonneur ».



Au moins 10 mères célibataires interviewées (71%) ont dit avoir profité de tous les services octroyés par les 2 associations et profitent de grands efforts déployés par les responsables de ces 2 associations pour entamer des médiations avec les pères biologiques, les incitant à reconnaître leurs enfants : 92% des enfants des mères rencontrées sont inscrits à l'état civil et 28% le sont avec la reconnaissance paternelle.



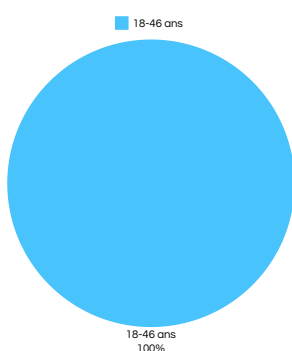
Concernant les problèmes administratifs dans les institutions publiques : hôpital, tribunal, police, arrondissements, les 14 MC soulignent n'en avoir pratiquement pas grâce à l'accompagnement des 2 associations, cependant elles continuent de subir des discriminations et la non reconnaissance de leur situation (100%), des violences et des stigmates (57%) dans toutes ces institutions.



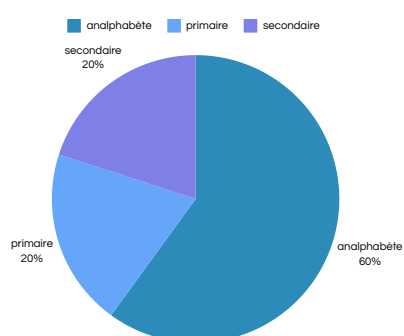
3.2.4 Situation des mères célibataires du Grand Sud / Ouarzazate

Les 2 focus groupes de 4 et 6 mères célibataires à Ouarzazate, dont 60% sont des analphabètes, ont souligné que la situation des mères célibataires est problématique vu qu'elles se sentent plongées dans la précarité, sans emploi (100% se disent au chômage) contraintes d'accepter des offres occasionnelles de femmes de ménage, de serveuses ou de pratiquer la prostitution pour subvenir à leurs besoins et à ceux de l'enfant ou des enfants qu'elles ont à charge (5 mères ont un enfant à charge, 1 mère a 2 enfants, une autre 3, une autre 4 et la dernière en a 6 nés hors mariage).

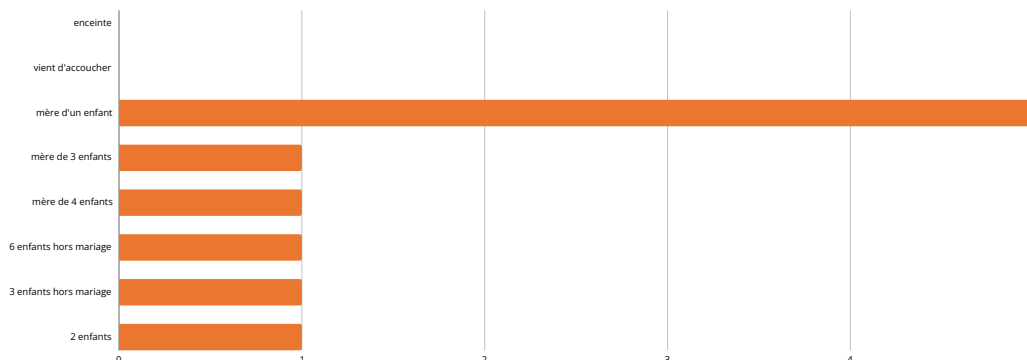
Quel est votre âge ?



Quel est votre niveau scolaire ?

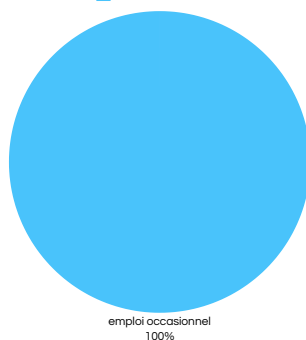


Quelle est votre situation actuelle de mère célibataire ?

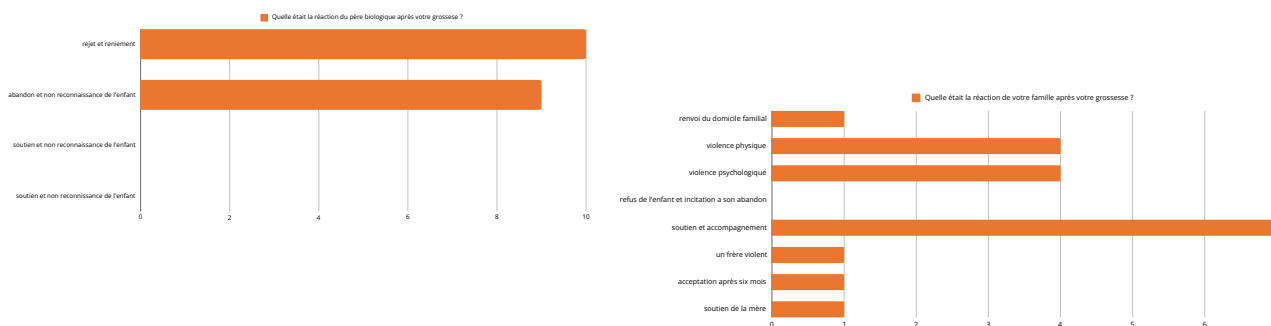


Quelle est votre situation professionnelle ?

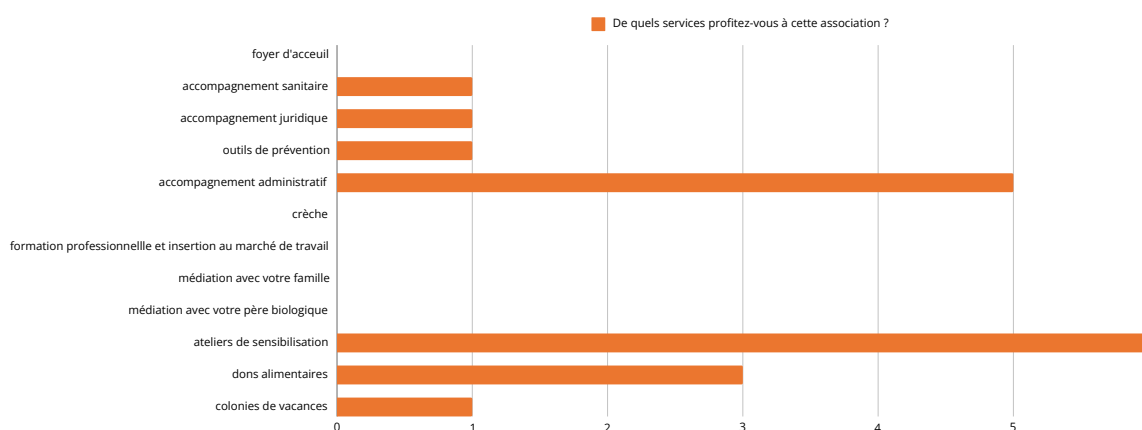
emploi occasionnel



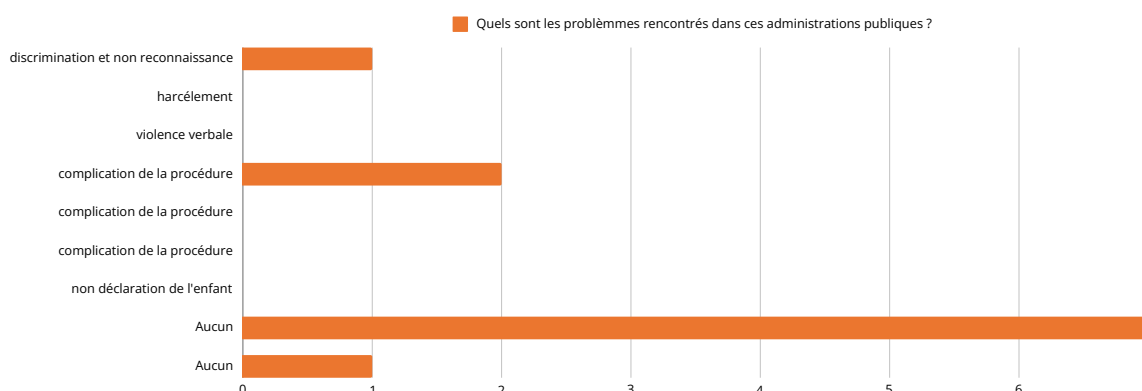
Si les 10 mères célibataires interviewées ne bénéficient d'aucun soutien du père biologique qui ont renié leurs enfants et ne les ont pas reconnus, on note dans leurs réponses l'acceptation de leur situation de la part de leurs familles : 7 familles sur 10 ont soutenu et accompagné leurs filles enceintes hors mariage même si les violences physiques et psychologiques persistent.



Les mères célibataires rencontrées affirment avoir profité d'un service ou 2 services octroyés par leurs associations notamment l'accompagnement administratif (5 mères sur 10 en ont profité) et les ateliers de sensibilisation (6 mères sur 10 en ont profité). Pour ces ateliers, il s'agit du programme de sensibilisation et de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles mené par la FLDDF.

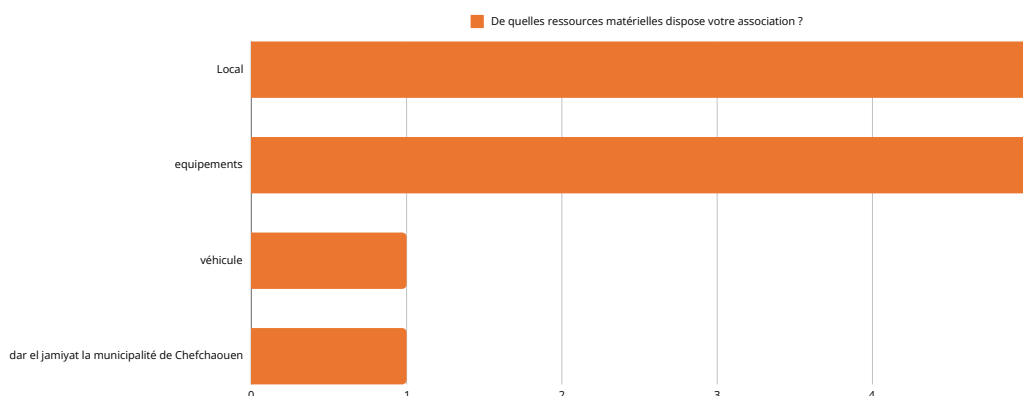


La majorité des MC (7 sur 10) soulignent n'avoir pratiquement pas de problèmes administratifs dans les institutions publiques : hôpital, tribunal, police, arrondissements grâce à l'accompagnement des associations et une certaine facilité des procédures dans ces administrations. Toutefois, toutes ont été confrontées à la procédure du PV dressés par la police avant leur sortie de l'hôpital.



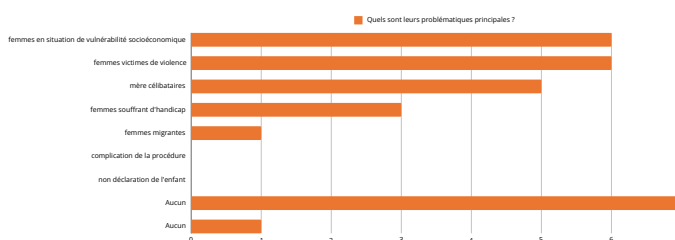
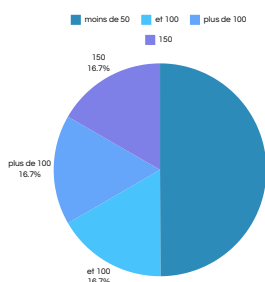
3.2.5 Situation des mères célibataires du Nord / Chefchaouen

Les 6 associations identifiées et rencontrées à Chefchaouen ont des tailles et des niveaux de structuration diverses, 83,3% ont des structures assez importantes (4 associations œuvrent dans de grands locaux équipés) à moyennes se basant toutes sur des subventions dans le cadre d'un projet.

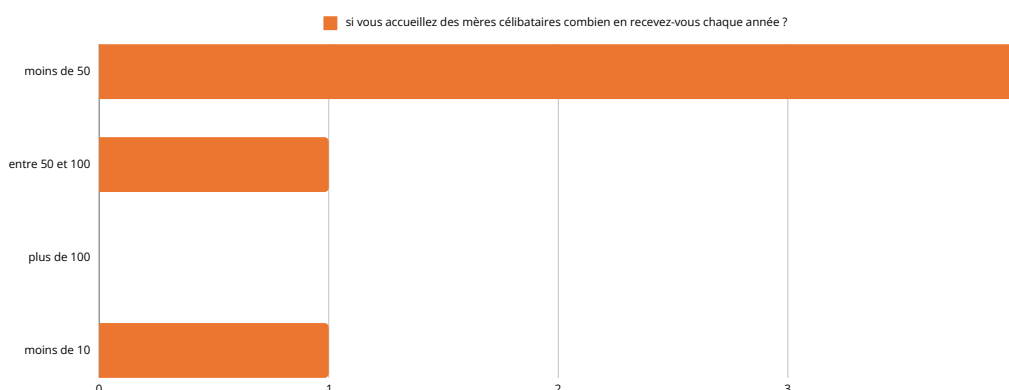


Toutefois 50% affirment œuvrer avec moins de 50 femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité par an et 83,3% désignent la situation des mères célibataires comme problématique et signe de vulnérabilité dans leur région.

Combien de femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité accueillez-vous chaque année ?

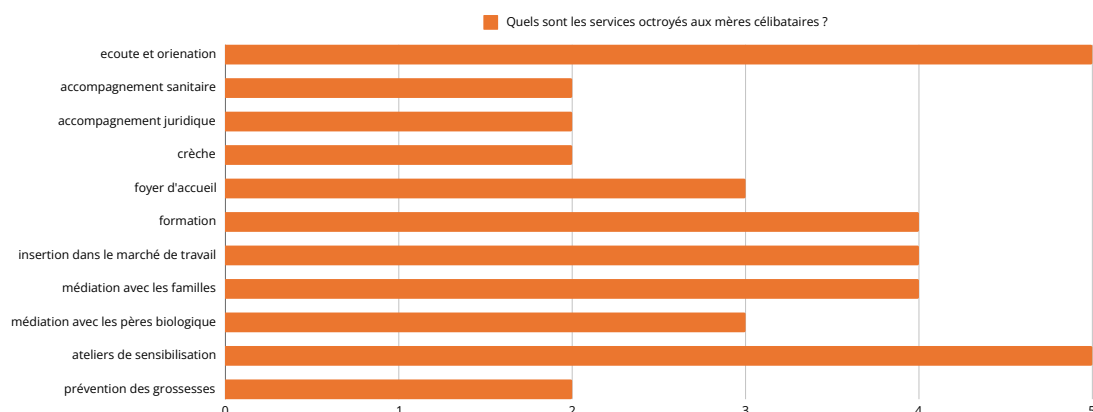


3 associations ont déclaré héberger les mères célibataires et leurs enfants mais l'action d'une seule est totalement axée (16,7%) sur la prise en charge des mères célibataires et leurs enfants accueillant pourtant moins de 50 d'entre elles par an et leur octroyant la totalité des services de prise en charge, de l'accueil jusqu'à l'insertion dans le marché du travail.



Pour les 2 autres, l'une a noté dans le questionnaire "l'hébergement des mères célibataires et leurs enfants" mais les membres du bureau rencontrés ont précisé fermement que leur association n'œuvre pas avec cette catégorie, la seconde propose l'hébergement dans le centre de l'Entraide Nationale uniquement pour les mères célibataires mineures référencées par le procureur du roi sous l'appellation des « femmes en situation difficile ».

L'action des autres associations demeure plus partielle (66,7% touchent moins de 50MC par an, une association déclare en recevoir moins de 10 par an) ou occasionnelle se limitant à deux ou trois services tels l'accueil, l'orientation, la formation, l'insertion dans le marché du travail, la médiation avec les familles, les ateliers de sensibilisation (4 associations soit 66,7%)



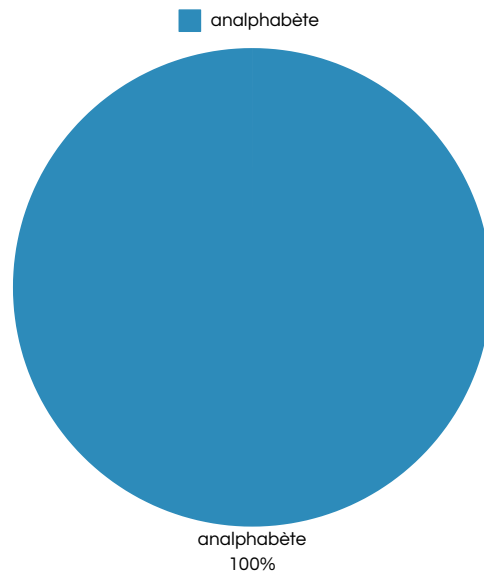
D'après les discussions entamées avec les membres associatifs rencontrés, il y a une volonté officielle et sociétale de rendre invisible la réalité des mères célibataires en ne les accueillant pas, en les incitant à se cacher ou en les approchant à travers leurs enfants.

Ces soi-disant normes d'une société dites traditionnelle et conservatrice fragilisent encore plus les mères célibataires et les privent de tout soutien susceptible de leur apporter aide et orientation les poussant ainsi souvent à fuir la ville de Chefchaouen, à abandonner leurs enfants, à tenter d'avorter au risque de leur vie ou à penser au suicide.

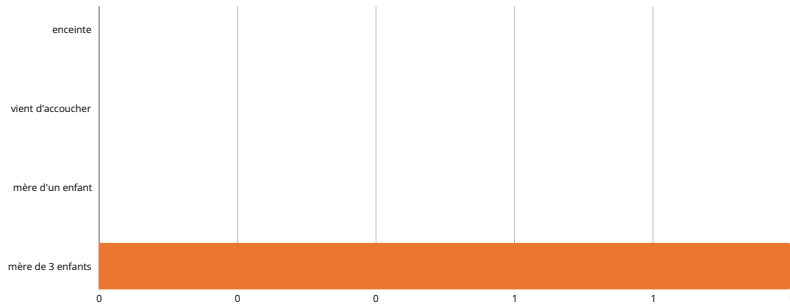
Concernant les difficultés d'accès aux services pour les mères célibataires accompagnées par les associations dans les différentes administrations, elles sont essentiellement liées aux discriminations, à la non reconnaissance et à la violence verbale vis-à-vis de ces mères (66,7% Hôpital, 50% Tribunal, 50% Police)

Pour la réunion individuelle avec la seule mère célibataire rencontrée (une analphabète, travailleuse de sexe sans aucune ressource matérielle ayant 3 enfants non-inscrits à l'état civil à sa charge), sa situation reflète la précarité, l'exclusion sociale et le soutien associatif octroyé uniquement aux enfants (mouton à l'occasion de la fête religieuse ou aide à leur scolarisation)

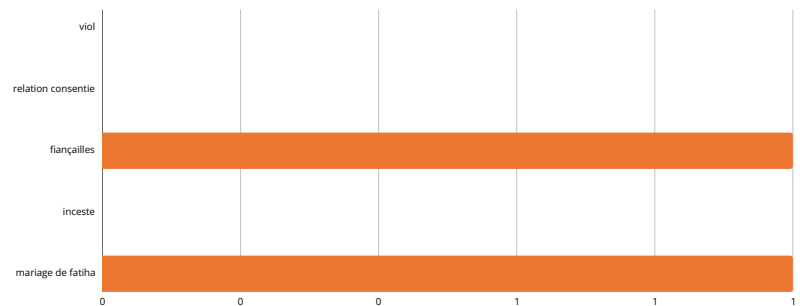
Quel est votre niveau scolaire ?



Quelle est votre situation actuelle de mère célibataire ?



Quelle est votre situation actuelle de mère célibataire ?



3.3. Analyse des besoins des associations listées par la cartographie

Certes, les besoins exprimés par les 31 associations interviewées et les personnes présentes aux rencontres de Oujda, Khenifra et Bni Mellal varient selon les contextes socio-économiques ainsi que selon la situation des mères célibataires de leurs régions, toutefois malgré la différence de ces régions, les contextes, la situation des MC, les besoins sont presque les mêmes. Ces besoins se résument en la nécessité de financements des associations et d'appui étatique aux mères célibataires par la création des centres d'hébergement et de prise en charge avec une perspective de la formation professionnelle et de l'insertion dans le marché du travail.

3.3.1 Besoins des associations de l'Oriental / Oujda

Les 10 associations rencontrées à Oujda ont souhaité développer des outils de soutien et d'autonomisation économique des femmes en situation difficile notamment les mères célibataires. Elles ont toutes souligné l'importance de l'appui financier étatique en subventions aux associations pour la consolidation des compétences des mères célibataires en vue de leur insertion professionnelle dans le marché du travail en impliquant le secteur privé dans cette intégration.

La création des centres de prise en charge des mères célibataires, la mise en place d'activités de sensibilisation pour lutter contre les mentalités masculines traditionalistes et de actions de plaidoyer pour le changement des lois discriminatoires et l'élaboration des études académiques sur la question des mères célibataires et leurs enfants furent également des souhaits exprimés par les associations de Oujda.

3.3.2 Besoins des associations du Moyen Atlas

A. Khenifra

La rencontre organisée par l'association ANIR dans le cadre du projet « Khenifra Participation citoyenne », en partenariat avec la Wilaya de la région Bni Mellal /Khenifra et financé par l'USAID en présence de 15 associations a présenté les objectifs de la coalition Jisr pour un développement intégré et un projet de développement socioéconomique intégré dans la région Bni Mellal / Khenifra dont la consolidation de l'intégration et la participation effective des femmes , des jeunes et des personnes en situation d'Handicap et la population du monde rural afin d'activer le développement économique et de le rendre plus équitable. A travers une approche participative, les participants ont cité les manques et les besoins de leur région représentant 22 communes rurales et 3 urbaines notamment :

- Difficultés d'accès aux services de soins en général et pour les femmes enceintes dans les communes enclavés en particulier,
- Manque d'eau potable,
- Problème de déperdition scolaire pour les enfants,
- Besoin de création d'activités génératrices de revenus pour les femmes,
- Besoin d'infrastructures : routes, transport scolaire,
- Besoin de création de coopératives féminines,
- Besoin d'appui financier aux associations,
- Besoin de centres d'hébergement de personnes en situation difficile : femmes, enfants, en situation d'handicap...

Dans les questionnaires, les associations de Khenifra ont insisté sur la nécessité de Centres d'hébergement de femmes victimes de violence, des mères célibataires et des enfants en situation de rue. Pour elles, l'appui financier aux associations œuvrant avec les femmes en situation difficile et les mères célibataires et la consolidation de leurs compétences dans le domaine des droits et du plaidoyer peuvent faciliter la prise en charge de cette population en lui procurant des services d'orientation et d'accompagnement sanitaire et juridique dont ces femmes ont tant besoin dans cette région.

B. Bni Mellal

Les 2 associations rencontrées à Bni Mellal ont souligné l'importance de l'appui financier à leur action surtout qu'elles disposent de locaux équipés et d'une grande expérience dans la prise en charge des MC. L'échange d'expériences et la consolidation des compétences dans le domaine de droits et de plaidoyer est aussi un besoin exprimé par ces associations.

3.3.3 Besoins des associations de Sous Massa/ Agadir

Les 4 associations rencontrées à Agadir ont prôné la nécessité de l'appui étatique aux associations pour l'autonomisation économique des mères célibataires en vue de leur insertion professionnelle dans le marché du travail qu'elles considèrent un moyen essentiel pour leur intégration dans la société. Elles prônent également la création d'un club/ studio pour une radio de mères célibataires ainsi qu'un service d'urgence SOS Mamans.

3.3.4 Besoins des associations du Grand Sud/ Ouarzazate

Les deux associations de Ouarzazate ont soulevé le nombre des mères célibataires augmentant de plus en plus dans leur région en l'absence de structures d'hébergement, et d'accompagnement sanitaire et psychologique. L'appui étatique aux mères célibataires et aux associations pour l'insertion professionnelle est un besoin urgent pour l'intégration de cette catégorie dans la société.

3.3.5 Besoins des associations du Nord/ Chefchaouen

Les 6 associations rencontrées à Chefchaouen ont mis l'accent sur la nécessité d'Empowerment économique des femmes en situation difficile notamment les mères célibataires par la consolidation de leurs compétences en vue de leur autonomisation et de leur insertion professionnelle dans le marché du travail.

Nous avons recensé à travers les rencontres et les discussions avec les associations de Chefchaouen un grand besoin de :

- Prise en charge des mères célibataires et leurs enfants
- Mise en place des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour la visibilité et la défense des droits des mères célibataires
- Mise en place des actions d'intervention pour l'inscription des enfants des mères à l'état civil et la garantie de leur scolarisation
- Mise en place des actions de consolidation des compétences en plaidoyer et en sensibilisation aux droits humains et à la lutte contre la violence basée sur le genre auprès du tissu associatif à Chefchaouen.

IV. Conclusion & recommandations

Les données de cette cartographie menée auprès de 31 associations et de 47 mères célibataires dans 5 régions du Maroc (l'Orient /Oujda , le Moyen Atlas /Khenifra, Bni Mellal , Sous Massa/ Agadir , le Grand Sud/ Ouarzazate et le Nord/ Chefchaouen) reflètent une réalité complexe et des besoins nombreux des mères célibataires au Maroc qui interrogent le rôle de l'Etat voire sa responsabilité quant à la mise en place d'une politique publique spécifique et intégrée en mesure de faire face à la discrimination des lois , à l'exclusion de la société au nom des normes et du contexte religieux .

Dans toutes ces régions les mères célibataires et leurs enfants vivent dans la précarité, la négligence, le manque de structures étatiques de prise en charge des mères célibataires et leurs enfants, ce qui incarne une volonté officielle et sociale de l'invisibilité et de l'exclusion de ces mères sous des prétextes tantôt religieux, tantôt moraux ou sociétaux.

Ainsi, au Maroc, les mères célibataires et leurs enfants sont cernés par les représentations collectives figées qui contrôlent le corps et la sexualité féminins et qui sont corroborées par la législation actuelle et les référentiels de moralité.

De plus, la mère célibataire n'existe pas en tant qu'individu, elle est en marge et n'a le droit de vie que par son enfant. Non représentée dans le code de la famille n'ayant pas de statut juridique comme cheffe d'une famille monoparentale tout en assumant toute la responsabilité, elle est rejetée et même forcée de se cacher dans certaines régions telles Chefchaouen pour ne pas déranger l'ordre établi , celui de la « légitimité ». Dans ces environnements conservateurs « gardiens des normes et des traditions » , on ne lui accorde la possibilité d'exister qu'au nom de l'intérêt de son enfant pour le soigner, l'inscrire à l'école ...

Par contre, le père biologique demeure affranchi du respect de ces traditions son irresponsabilité est encouragée par la société et ses mentalités masculines . Il est même favorisé par la loi, étant donné que le test ADN n'est ni systématique ni obligatoire. Un simple reniement lui suffit pour se déresponsabiliser et enfoncer la mère célibataire dans un précipice de souffrance et de lutte face à elle-même, à son enfant, à la loi, à la société et aux nombreux besoins quotidiens de survie.

Les associations que nous avons rencontrées dans le cadre de cette cartographie ainsi que bien d'autres au Maroc sont confrontées à la réalité quotidienne de ces mères célibataires et déploient beaucoup d'efforts pour réduire leurs souffrances et les obstacles d'accès à leurs droits mais elles ne sont dotées, pour la plupart, ni de moyens ni de compétences, ni parfois de l'approche droits et genre pour répondre à la majorité des besoins des mères célibataires et leurs enfants.

Certes les associations spécifiques de prise en charge rencontrées répondent mieux à ces besoins surtout lorsque cette prise en charge est globale. Mais les mères célibataires sont confrontées, malgré tous ces efforts à des problématiques juridiques, administratives, d'accès aux soins et à des discriminations qu'elles subissent dans toutes les administrations.

Ces problématiques interpellent la responsabilité de l'Etat quant à la prise en charge des mères célibataires et leurs enfants et à l'accès à tous leurs droits comme des citoyens à part entière. Une politique publique de prévention et de prise en charge globale allant de l'accueil, l'orientation, l'hébergement, les soins, la formation à l'insertion professionnelle devrait être dédiée sans détour aux mères célibataires en évitant les appellations trompeuses « femmes vulnérables », « femmes en situations difficiles »...qui leur donnent l'impression d'aumône et non de droits. Les dons étatiques devraient également être perçus et octroyés comme le droit de toute population démunie indépendamment de sa situation matrimoniale.

Ce diagnostic assez élargi de la situation des mères célibataires et de leurs enfants dans les différentes régions du Maroc, des problèmes qu'elles rencontrent et des violences qu'elles subissent ainsi que les débats avec les associations autour de cette thématique, de leurs besoins et de ceux des mères célibataires ont ancré encore plus notre conviction de l'utilité et de la pertinence de la création de l'Alliance comme coalition spécifique pour la défense des droits des MC.

Dans ce sens, des actions de proximité auprès de ces mères menées par des associations partenaires de l'Alliance et appuyée par un plaidoyer collectif visant la réforme des lois et des politiques publiques discriminatoires et la lutte contre les stéréotypes de genre et les mentalités masculines entravant le processus d'égalité et la promotion des droits des mères célibataires sont susceptibles de mettre la lumière sur la situation des mères célibataires au Maroc et de plaidoyer pour garantir leurs droits.

Enfin, les mères célibataires et leurs enfants sont une réalité flagrante dans les différentes régions du Maroc, la nier ou la châtier par des textes de lois est une violation des droits de cette catégorie stipulés dans la constitution de 2011 et ratifiés par le Maroc dans diverses conventions internationales telles la CEDAW, la Convention internationale des droits des enfants.

Ces mères et leurs enfants ont le droit d'acquiescer un statut juridique les reconnaissant comme des familles monoparentales. Leur problématique exige des responsables l'élaboration de diagnostics, de recherches et d'études[1] de terrain avec des statistiques effectives et officielles susceptibles d'en mesurer l'ampleur et les problèmes juridiques, administratifs, d'accès aux soins et toutes les discriminations rencontrées par les mères célibataires et leurs enfants afin d'y prévoir des perspectives de remédiation se basant sur une approche genre et droits juste et équitable.



Recommandations pour promouvoir au Maroc les droits des mères célibataires et leurs enfants :

• Pour les titulaires de droits :

- Reconnaissance d'un statut juridique dans le code de la famille comme cheffe de famille monoparentale
- Renforcement des capacités des mères célibataires en genre, en approche droits et en plaidoyer
- Participation effective à la revendication de droits : conscientisation, émancipation et responsabilisation des mères célibataires à chaque étape de leur itinéraire pour la promotion de leurs droits
- Empowerment économique des mères célibataires via la formation et leur insertion sur le marché du travail

• Pour les institutions publiques :

- Respect des chartes et des conventions internationales ratifiées par le Maroc relatives aux droits des femmes et des enfants
- Pratique effective de l'approche genre et droits prônée par le Maroc
- Réformes de toutes les lois discriminatoires à l'encontre des mères célibataires
- Introduction de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires
- Facilitation de l'accès des mères célibataires aux différents services administratifs
- Dispositifs étatiques d'hébergement prenant en considération les besoins spécifiques des mères célibataires et leurs enfants au niveau de la durée et des conditions dignes
- Empowerment économique des mères célibataires et leur insertion sur le marché de l'emploi
- Diagnostics et études pour mesurer l'ampleur de la réalité des mères célibataires au Maroc à travers des statistiques officielles et y proposer des dispositifs de traitement adéquats.

• Pour les associations :

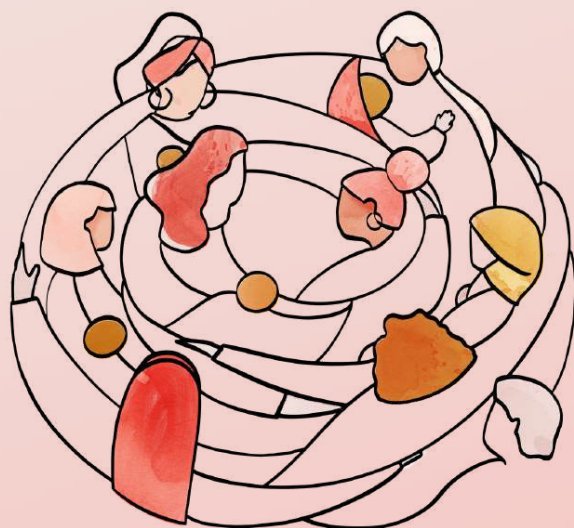
- Renforcement des capacités des associations et de leurs membres en plaidoyer, approche droits et contre les violences basées sur le genre
- Renforcement des ressources humaines des associations dans les régions enclavées pour faciliter la création de dispositifs de proximité de détection, accompagnement et prise en charge des mères célibataires et leurs enfants
- Échange des connaissances et des pratiques entre les associations pour une meilleure prise en charge des mères célibataires et leurs enfants
- Réseautage et élaboration de plaidoyers collectifs pour mener des actions (Mémoires ; assises ; communiqués...) de pression et revendications spécifiques aux MC et leurs enfants
- Diagnostics et études sociologiques pour améliorer la connaissance des violences et discriminations vécues par les mères célibataires et leurs enfants dans les différentes régions du Maroc par le biais de leur situation, de recueil systématique de ces violations illustrés par des témoignages et histoires de vie.

• Pour la société :

- Campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux et la presse pour une meilleure connaissance des violences vécues par les mères célibataires et leurs enfants

[1] Face à ce manque, des initiatives d'études sont effectuées par des associations, par exemple l' « Etude-Diagnostic sur les discriminations subies par les mères célibataires dans leurs itinéraires de vie au Maroc » de 100% Mamans et « Miséria » de Aicha Ec-Channa , témoignages des mères célibataires de ASF

Annexes



**ALLIANCE ASSOCIATIVE
DES DROITS DES MÈRES
CÉLIBATAIRES ET LEURS
ENFANTS AU MAROC**



ANNEXES

Annexe 1 : Fiches informatives des associations visées par la cartographie dans 5 régions du Maroc et services proposés aux mères célibataires

1. Associations de l'Oriental / Oujda

Association : Ain Ghazal Oujda

Mission :

- Mobilisation au quotidien pour permettre aux femmes de bénéficier de tous leurs droits, de vivre leur pleine citoyenneté et d'accéder à toutes les opportunités qui leur permettent d'occuper complètement leur place dans la société et de les protéger contre toutes les F.V.B.G.

Objectifs :

- Professionnaliser l'action de l'association
- Opérer une mise à niveau de la gouvernance en cohérence avec la nouvelle vision
- Etablir une stratégie innovante de plaidoyer et d'influence.

Principales activités :

- Mise en place en 2002 d'un centre d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des femmes et filles victimes de violence
- Projet d'hébergement d'urgence au profit des femmes et des filles victimes de violence
- Autonomisation économique des femmes

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Plus de 100/ An

Services octroyés aux Mères Célibataires :

- Ecoute et orientation,
- Accompagnement sanitaire,
- Accompagnement juridique,
- Crèche, Foyer d'accueil,
- Formation, Insertion dans le marché de travail.

Contacts :

- Présidente : Razzouk Latifa
- Téléphone : 0655011816
- Mail : latifa-razzouk.65@gmail.com

Mission :

- Protection et santé des Migrants au Maroc (POSAM-Maroc)

Objectifs :

- Amélioration de l'accès et la qualité des services de santé et de protection pour les migrants en situation de vulnérabilité à Rabat et à Oujda

Principales activités :

- Prise en charge intégrée médico-psycho-sociale,
- Renforcement des capacités des acteurs institutionnels et associatifs
- Mise en place d'un dispositif d'intervention d'urgence
- Promotion du respect des droits des migrants

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mères Célibataires :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Foyer d'accueil, Formation
- Médiation avec les familles
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et

IST

Contacts :

- Chargée de bureau : Bel Khammer Imane
- Téléphone : 0670023320
- Mail : coordoprojetoujda@ms2maroc.com

Mission :

- Lutter contre la mentalité traditionnelle dans le domaine social et culturel.

Objectifs :

- Aider les jeunes (garçons et femmes) à élargir les mécanismes de modélisation : la liberté, la démocratie et l'égalité

Principales activités :

- Mener des actions/ ateliers dans les espaces scolaires et associatif pour changer les valeurs traditionnelles chez les jeunes

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100 / An

Services octroyés aux Mères Célibataires :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique
- Formation
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Président : AARIF Ahmed
- Téléphone : 0697641512
- Mail : aarifahmed10@yahoo.fr

Mission :

- Rayonnement et éducation à la culture des droits humains
- Détection et suivi des violations des droits humains
- Elaboration des rapports alternatifs

Objectifs :

- Œuvrer pour le respect des droits humains universels au niveau socio-économique, social, culturel et politique
- Intégrer la culture des droits humains dans la législation nationale et garantir la suprématie des conventions internationales sur les lois nationales
- Réaliser l'égalité effective entre les deux sexes

Principales activités :

- Conférence sur les conséquences socio-économiques sur les citoyennes et les citoyens à Oujda après la fermeture des frontières et l'absence de toute alternative économique
- Activités à l'occasion des journées internationales de la lutte contre la violence à l'égard des femmes
- Lecture dans la loi 103/13
- Analyse de la situation des femmes ouvrières à Jrada et des femmes migrantes à Oujda

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mères Célibataires :

- Ecoute et orientation,
- Ateliers de sensibilisation,
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Présidente : Badri Ouafae
- Téléphone : 0690179014
- Mail : wafaebadri85@gmail.com

Association : Dialogue Féminin

Mission :

- Droits des femmes, de la famille et des enfants

Objectifs :

- Empowerment socio-économique et juridique des femmes en situation de vulnérabilité

Principales activités :

- Médiation familiale
- Parentalité positive
- Sensibilisation sur la violence basée sur le genre

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation,
- Médiation avec les familles,
- Médiation avec les pères biologiques

Contacts :

- Directrice : El Alami El Alami
- Téléphone : 0678467304
- Mail : elalami27@hotmail.fr

Association : L'Art de la Main Tendue

Mission :

- Assistance des enfants et des femmes en situation difficile

Objectifs :

- Aider des enfants notamment des orphelins en situation difficile : scolarité, vêtements , alimentation ...
- Aider des femmes en situation difficile : paniers , moutons , alimentation..

Principales activités :

- Prise en charge de la scolarité des enfants orphelins
- Distribution des paniers ; des aliments ; des vêtements aux enfants et aux femmes en situation de précarité
- Ecoute et suivi des femmes violentées

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation

Contacts :

- Présidente : Hosni Naima
- Téléphone : 0662164045
- Mail : naima_hosni@yahoo.com

Association : Kon Ijabian

Mission :

- Association pour le développement et la culture

Objectifs :

- Assister et prendre en charge au niveau socio-économique des enfants et des femmes en situation de précarité

Principales activités :

- Activités de bienfaisance durant les occasions religieuses
- Sorties pour les enfants orphelins ou en situation difficiles

soirées culturelles

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation

Contacts :

Présidente : El Ouardi Houda

Téléphone : 0662164045

Mail : naima_hosni@yahoo.com

Association : Pionniers du changement

Mission :

- Avoir une société basée sur le respect des droits de l'Homme

Objectifs :

- Renforcer les capacités des jeunes hommes et femmes sur le droit d'accès à l'information
- Renforcer la coordination entre les OSC et les institutions en matière de migration
- Mener des mécanismes d'accompagnement psychologique et légal au profit des femmes victimes de violences et des mères célibataires

Principales activités :

- Migration
- Droit de l'Homme, culture, Démocratie-participative

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique
- Accompagnement psychologique

Contacts :

- Manger des programmes : ELBERRAD Ghita
- Téléphone : 00212668783732
- Mail : pionniersduchangement@gmail.com

Association : Actes et paroles

Mission :

- Promouvoir la valeur humaine de la femme sans discrimination

Objectifs :

- Protection sociale de la femme en situation difficile

Principales activités :

- Droits et protection de l'enfance sans discrimination

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100 / An

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique
- Formation
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et

IST

Contacts :

- Responsable : Elkhaoui Houcine
- Téléphone : 0670217371
- Mail : Houcineangad@gmail.com

Association : Génération d'Or

Mission :

- Développement et solidarité

Objectifs :

- Aide aux personnes en situation difficile
- Action auprès des catégories vulnérables spécifiquement les enfants en situation difficile et de rue
- Action auprès des personnes en situation d'handicap
- Programme d'intégration et activités génératrices de revenu au profit des personnes en situation d'handicap

Principales activités :

- Activités socioculturelles, artistiques, sportives ...
- Excursions culturelles et scolaires pour les membres et les adhérents

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100 / An

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique
- Médiation avec les familles
- Médiation avec les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation

Contacts :

- Responsable : Aznagui Khalid
- Téléphone : 0 699843371
- Mail : aznagui.khalid01@gmail.com

2 . Associations du Moyen Atlas

A. Associations de Khenifra

Association : ANIR

Mission :

- Association pour le développement des femmes et la solidarité sociale
- Plaidoyer pour les droits humains des femmes

Objectifs :

- Elever l'esprit de citoyenneté au sein de la société de Khenifra
- Œuvrer pour l'empowerment socio-économique et politiques des femmes et des jeunes
- Consolider les compétences des femmes
- Encadrer les femmes en éducation, alphabétisation

Principales activités :

- Ecoute et orientation des femmes en situation difficile
- Encadrement et orientation des coopératives féminines
- Programmes et séances d'empowerment politique des femmes et des jeunes
- Programme "Speak up " Tu n'es pas seule

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Insertion dans le marché de travail
- Médiation avec les familles
- Médiation avec les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Présidente : Harouch Fatiha
- Téléphone : 0658195734
- Mail : fatihaharouchanir@gmail.com

Association : NASSIM

Mission :

- Promotion du Développement et protection de l'environnement

Objectifs :

- Promotion des droits des femmes et de l'enfant au niveau socio-économique et culturel
- Protection de l'environnement et ancrage de la culture écologique

Principales activités :

- Activités de sensibilisation pour la protection de la santé de la mère et de l'enfant
- Séances d'alphabétisation au profit des femmes
- Programmes de lutte contre la déperdition scolaire aux milieux urbain et rural
- Programmes de lutte contre l'addiction dans les établissements scolaires
- Programmes de protection des femmes et des enfants victimes de violence en situation d'abandon dans la rue

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Ateliers de sensibilisation

Contacts :

- Présidente : Setti Zohra
- Téléphone : 0670508455

Association : TASSENAW

Mission :

- Association du développement de la femme et de l'enfant

Objectifs :

- Promouvoir la situation des femmes et des enfants en situation difficile
- Lutter contre l'analphabétisme chez les femmes et les enfants

Principales activités :

- Campagnes sanitaires
- Excursions
- Education préscolaire
- Circoncision d'enfants
- Séances d'alphabétisation
- Soirées culturelles

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation

Contacts :

- Présidente : Akkour Fatima
- Téléphone : 0622687272

Association : Jeunes pour les personnes Handicapées

Mission :

- Promotion des droits des personnes handicapées

Objectifs :

- Défendre les droits des personnes handicapées au niveau socio-économique , culturel et politique
- Accueillir et orienter les femmes et les personnes handicapées victimes de violence

Principales activités :

- Ecoute et orientation
- Séances d'alphabétisation
- Séances de sensibilisation

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique

Contacts :

- Conseillère : Brini Najat
- Téléphone : 0767054498

Association : Al Ofok pour l'éducation et le développement social

Mission :

- Le développement social

Objectifs :

- Sensibilisation et formation des femmes et des jeunes au niveau juridique et professionnel
- Intégration sociale des jeunes en situation de vulnérabilité

Principales activités :

- Programme de formation professionnelle pour les femmes et les jeunes
- Activités socio-culturelles
- Accompagnement psychosocial

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation, Accompagnement juridique, Formation, Insertion dans le marché de travail

Contacts :

- Président : Eddghoummy Jawad
- Téléphone : 0667730650
- Mail : eddghoumysocial@gmail.com

Association : Tounaruz pour le développement durable

Mission :

- Le développement durable

Objectifs :

- Promouvoir la situation de la femme rurale et urbaine en vue de son intégration dans le développement
- Lutter contre la déperdition scolaire et appuyer la scolarité et l'intégration des enfants et des fillettes ruraux

Principales activités :

- Infrastructure et équipements dans le rural
- Cycles de formation au profit des femmes et des enfants
- Création et encadrement des coopératives féminines
- Programme d'alphabétisation

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique

Contacts :

- Présidente : Elouakili Zakia
- Téléphone : 0654105079
- Mail : eloukilizakia1988@gmail.com

Association : Tighza Atlas pour le développement

Mission :

- Intégration de la population rurale aux projets de l'auto-développement

Objectifs :

- Mobiliser et sensibiliser la population locale
- Lutter contre la déscolarisation en milieu rural
- Promouvoir une meilleure intégration professionnelle des femmes en milieu rural

Principales activités :

- Création d'internat pour les élèves de primaire
- Création de classes pour différents niveaux scolaires
- Transport scolaire/ infrastructures
- Formation professionnelle pour les femmes
- Activités socio-culturelles
- Cours d'alphabétisation

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Crèche
- Formation
- Insertion dans le marché de travail

Contacts :

- Directrice : El Himer Hanane
- Téléphone : 0635715997

B. Associations de Bni Mellal

Association : INSAT

Mission :

- Contribuer à l'élaboration d'une société moderne et démocratique basée sur le genre

Objectifs :

- Fournir le soutien juridique et psychologique nécessaire pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes .

- Accueillir les mères célibataires et les protéger en leur apportant des solutions adaptées afin de mieux les réinsérer dans la société.

- Contribuer au changement des mentalités et les mentalités qui perpétuent la violence basée sur le genre.

- Contribuer aux plaidoyers nationaux pour la ratification par la Maroc de toutes les conventions internationales sur les droits des femmes, aussi pour intégrer ces changements dans la législation marocaine

Principales activités :

- Accueil et écoute des femmes et des filles

- Hébergement des mères célibataires et leurs bébés (fermé depuis le 2ème semestre 2021)

- Crèche pour bébés des femmes seules vulnérables(veuves , divorcées , mères célibataires...)

- Orientation juridique, sociale, économique des femmes et des filles

- Accompagnement des femmes victimes de violences au tribunaux, à l'hôpital ...pour bénéficier des services fournis par les cellules destinées aux femmes et enfants victimes de violences.

- Plaidoyer auprès de institutions régionales et nationales

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation

- Accompagnement sanitaire

- Accompagnement juridique

- Formation

- Médiation avec les familles et avec les pères biologiques

- Ateliers de sensibilisation, Prévention des grossesses non désirées et de

la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Présidente : Lamrani Samiya

- Téléphone : 0664065703

- Mail : lamrani.samiya@gmail.com

Association : Zohour

Mission :

- Participation à l'amélioration de la situation de femmes en situation difficile

Objectifs :

- Prendre en charge des femmes en situation difficile
- Promouvoir l'Empowerment économique des femmes en situation difficile
- Plaidoyer pour les droits des femmes en situation difficile

Principales activités :

- Services de prise en charge des femmes victimes de violence : accueil, hébergement, accompagnement

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Crèche
- Foyer d'accueil
- Insertion dans le marché de travail
- Médiation avec les familles et les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation

Contacts :

- Présidente : Mestassi Ichrak
- Téléphone : 0666931299
- Mail : ichrakmestassi1975@gmail.com

3.4.3 Associations de Sous Massa / Agadir

Association : Ahddane

Mission :

- La solidarité avec les mères célibataires et les enfants en situation difficile

Objectifs :

- Assister les mères seules en détresse
- Prévenir l'abandon des enfants
- Favoriser la réinsertion socio-professionnelle des mères célibataires
- Développer et promouvoir les échanges professionnels

Principales activités :

- Une structure d'accueil et un foyer d'hébergement
- Campagnes d'information sur le planning familial et l'éducation sexuelle
- Une crèche ouverte 24H/24H - 7j/7j
- Campagnes de sensibilisation sur les droits humains

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 100 et 120

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Crèche
- Formation d'occupation : ménage , repassage , confiture
- Insertion dans le marché de travail
- Médiation avec les familles et les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et

IST,

Contacts :

- Présidente : Edbouche Mahjouba
- Téléphone : 0665085890
- Mail : Ahddane.direction@gmail.com

Association : UAF

Mission :

- Œuvrer pour l'Égalité et l'équité

Objectifs :

- Promouvoir les droits humains des femmes
- Œuvrer pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- Œuvrer pour l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques
- Œuvrer pour l'accès des femmes aux postes de décision

Principales activités :

- Plaidoyer, pression et mobilisation pour les droits des femmes
- Suivi des législations nationales et des politiques publiques
- Empowerment et la consolidation des compétences féminines
- Accompagnement et protection des femmes victimes de violence

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique
- Formation
- Médiation avec les familles et les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation, Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Psychologue : Nouali Diaa
- Téléphone : 0661877295
- Mail : noualidiaa@yahoo.fr

Association : Oum El Banine

Mission :

- La solidarité avec les mères et les enfants en détresse

Objectifs :

- Héberger les mères célibataires pendant 3 mois
- Faciliter l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires
- Accueillir les enfants à la crèche jusqu'à l'âge de six ans
- Sensibiliser la société et les institutions à la problématique des droits mères célibataires et leurs enfants
- Contribuer au plaidoyer régional et national

Principales activités :

- Services de prise en charge des mères célibataires et leurs enfants : écoute, orientation, hébergement, crèche
- Actions de plaidoyer pour la défense des droits de mères célibataires

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Crèche
- Foyer d'accueil,
- Formation
- Insertion dans le marché de travail
- Médiation avec les familles et les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Présidente : Ait Blal Jamila
- Téléphone : 0661795074
- Mail : jamila.aitblal@gmail.com

Association : Femmes de Sud

Mission :

- Une société moderne démocratique exempte de violence envers les femmes, où ces dernières jouissent pleinement de tous leurs droits humains.

Objectifs :

- Prôner l'action volontaire basée sur l'engagement.
- Assurer à la femme tous ses droits humains, en se focalisant sur la lutte contre la violence basée sur le genre social, et ce en agissant sur les politiques, les mentalités et plaider en faveur de lois équitables.
- Se base sur le référentiel international des droits humains qui assure la dignité, l'égalité et l'entière citoyenneté

Principales activités :

- Sensibilisation
- Formation
- Plaidoyer

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique
- Médiation avec les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Présidente : Mounir Rkiya
- Téléphone :0679447464
- Mail : femmes_sud@yahoo.f

3.4.4 Associations du Grand Sud/ Ouarzazate

Association : FLDF

Mission :

- Contribuer à la lutte contre la violence fondée sur le genre et de favoriser le respect des droits humains des femmes.

Objectifs :

- Offrir aux femmes victimes et survivantes de violence ou de discrimination une assistance ainsi que l'accompagnement psychologique et juridique nécessaires,
- Œuvrer à réduire la violence fondée sur le genre et en vue d'une égalité hommes/femmes.

Principales activités :

- Centre d'écoute pour les femmes victime de violence qui fournit des services en faveur de ces femmes (écoute ; consultation juridique; orientation accompagnement et la prise en charge des femmes
- Œuvrer avec les clubs éducatifs au niveau des lycées
- Renforcer les capacités des membres des communes au niveau des province de Ouarzazate ; Zagoura et Tinghir
- Fournir des activités de sensibilisation aux femmes et aux jeunes concernant les droits des femmes ,
- Effectuer un travail revendicatif pour une meilleure application des lois existantes concernant la situation des femmes, mais aussi en faveur des transformations sociales ,
- Mettre en œuvre le projet d' incubateur d' entreprises avec d' entrepreneures sociales et solidaires qui offre un lieu ressource (formation, outils et matériels) aux groupes de femmes voulant créer leur propre projet.

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Formation
- Médiation avec les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

Présidente : Belhdid Saida

Téléphone : 0666184949

Mail : saidabelhdid@yahoo.fr

Association : Al Michkat

Mission :

- L'association œuvre pour les enfants et les mères en difficulté et plus particulièrement pour ceux résidents dans le quartier de Tassoumat.

Objectifs :

- Accueillir quotidiennement des enfants à l'association afin d'éviter leur errance dans les rues et pour les éloigner des maux de la société présents dans le quartier (mendicité, prostitution, trafic de drogue),
- Aider et améliorer la vie quotidienne des femmes défavorisées,
- Lutter contre l'analphabétisme,
- Créer une ambiance familiale et conviviale à l'association.

Principales activités :

- Activités culturelles, ludiques, sportives pour favoriser l'épanouissement de l'enfant et l'expression de ses émotions
- Aide aux devoirs tous les soirs après l'école dans les locaux de l'association
- Sensibilisation au respect des droits de l'homme et des droits de l'enfant
- Sensibilisation des enfants à l'égard de la drogue, de la délinquance, de la mendicité et de la prostitution
- Organisation de suivis médicaux
- Accompagnement et prise en charge de certains soins.

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mères :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement sanitaire
- Accompagnement juridique
- Formation
- Insertion dans le marché de travail
- Médiation avec les familles et les pères biologiques
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Présidente : Abdeddine Malika
- Téléphone : 0651060580
- Mail : ass.michkate@gmail.com

3.4.5 Associations du Nord / Chefchaouen

Association : Assaida Al Horra

Mission :

- Diffusion des valeurs de la dignité, de l'égalité, de la liberté et de l'égalité de chances

Objectifs :

- Diffusion de la culture de l'égalité
- Contribution à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Contribution à l'Empowerement socio-économique et politique des femmes
- Contribution à la consolidation du mouvement féministe au niveau régional, national et arabe

Principales activités :

- Ateliers de formation au profit des femmes et des jeunes
- Actions de plaidoyer
- Des conférences et des rencontres
- Des tables rondes
- Des campagnes de sensibilisation

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement : Entre 50 et 100

Services octroyés aux Mères Célibataires :

- Formation,
- Insertion dans le marché de travail

Contacts :

- Coordination de la section : Jamaa Hamida
- Téléphone : 0626367280
- Mail : hamida-jamaa@hotmail.f

Association : APDG

Mission :

- Défendre les droits humains des femmes

Objectifs :

- Promotion des principes de l'égalité
- Motivation de l'égalité des opportunités
- Défense des droits des femmes

Principales activités :

- Formation continue
- Renforcement des capacités des associations locales dans le thème de l'égalité
- Séance de sensibilisation de la population
- Campagnes et caravanes de l'égalité notamment dans le monde rural

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation,
- Foyer d'accueil,
- Ateliers de sensibilisation

Contacts :

- Secrétaire générale : Hayoun Mostapha
- Téléphone : 0661780191
- Mail : mostapha@mzc.es

Association : AMPF

Mission :

- Protection de la famille

Objectifs :

- Empowerment socio-économique des femmes et des jeunes filles en situation difficile

- Protection et prise en charge des enfants de 0 âge à 18 ans -

Participation à la réduction de l'abandon des enfants -Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des femmes via des AGR

- Amélioration des services octroyés aux femmes victimes de violence

Principales activités :

- Alphabétisation et post alphabétisation
- L'éducation informelle
- L'enseignement préscolaire
- Conférence, tables rondes sur la thématique des femmes
- Octroi des médicaments, circoncision, dons d'aliments

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement : moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation,
- Accompagnement juridique,
- Accompagnement psychologique
- Crèche
- Foyer d'accueil
- Formation
- Insertion dans le marché du travail
- Médiation avec les familles
- Médiation avec le père biologique

Contacts :

- Présidente : Koraichi Alami Hanane
- Téléphone : 0662036590
- Mail : assopfm.chef@hotmail.fr

Association : Forum des femmes

Mission :

- Défense des droits des femmes

Objectifs :

- Participer à l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- Œuvrer pour l'harmonisation des lois locales aux conventions internationales
- Favoriser l'accès des femmes aux postes de décision
- Collaborer avec les différentes associations au niveau local, régional, national et international

Principales activités :

- Ateliers de sensibilisation dans les établissements scolaires aux thématiques du genre, de la violence, des stéréotypes, des droits des enfants, du harcèlement sexuel...

- Cycles de formation au profit des acteurs sociaux

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation,
- Accompagnement juridique,
- Accompagnement psychologique

Contacts :

- Présidente : Jabbour Khadija
- Téléphone : 0664026130
- Mail : khadijajabbour3@gmail.com

Association : ATED

Mission :

- Environnement et développement

Objectifs :

- Étendre la prise de conscience aux problèmes de l'environnement
- Déterminer les problèmes liés à l'environnement et proposer des solutions adéquates
- Défendre le droit du citoyen à vivre dans un milieu sain en accord avec les conventions et les législations en vigueur au niveau national et international
- Sensibiliser le citoyen de l'importance à protéger et à sauvegarder l'environnement pour l'essor de la région et de la province
- Créer une banque de données de toutes les activités et les études faites en rapport avec l'environnement et le développement de la région du Rif

Principales activités :

- Ateliers de sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement.
- Campagne d'encouragement à la scolarisation dans le monde rural.
- Actions de reboisement.
- Actions de développement humain dans la région.
- La création et l'appui aux coopératives (féminines et masculines).
- La création et l'appui aux associations villageoises de développement.
- La réalisation de projets pour la gestion rationnelle des ressources naturelles.
- Le tourisme de montagne.

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 50

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation
- Accompagnement juridique et sanitaire
- Foyer d'accueil
- Formation
- Insertion dans le marché du travail
- Médiation avec les familles et le père biologique
- Ateliers de sensibilisation

Contacts :

- Coordinatrice de projets : Touhami Lalami Ferdaous
- Téléphone : 0679824729
- Mail : ferdaous_lalami@yahoo.fr

Association : Hanna Massouda

Mission :

- Association féminine pour le développement

Objectifs :

- Défense des droits de la femme et de l'enfant
- Développement socio-économique et culturel de la femme

Principales activités :

- Ateliers de travaux manuels
- Séminaires, tables rondes
- Cours d'alphabétisation
- Campagnes de sensibilisation
- Création de la coopérative "Al Amal"

Nombre de mères célibataires accueillies annuellement :

- Moins de 10

Services octroyés aux Mc :

- Ecoute et orientation,
- Crèche
- Foyer d'accueil
- Formation
- Insertion dans le marché du travail
- Médiation avec les familles et le père biologique
- Ateliers de sensibilisation
- Prévention des grossesses non désirées et de la transmission des VIH et IST

Contacts :

- Secrétaire : El Merzguioui Nadia
- Téléphone : 0670464998
- Mail : hannamasauda@hotmail.com

Annexe 2 : L'Exposition Virtuelle « Dans Ma Peau »

L'association 100% Mamans a mené dans le cadre du projet "Rhizhommes" une action ambitieuse et inédite, l'expérience de réalité virtuelle intitulée "Dans ma peau."

L'objectif principal de ce projet était de promouvoir les droits des mères célibataires migrantes et marocaines, tout en contribuant à redéfinir les normes de masculinité à Tanger. Plus précisément, il visait à renforcer la garantie, la protection et l'exercice des droits des mères célibataires au Maroc, en mettant en lumière leur réalité souvent méconnue.

Développement de l'Expérience Virtuelle

Étude Diagnostique et Stratégie de Sensibilisation :

Le projet a débuté par une étude diagnostique réalisée en novembre 2021 par le Dr. Khalid Lahsika, sociologue, et Imane Louati, doctorante en sociologie. Cette étude a permis de mieux comprendre les discriminations auxquelles font face les mères célibataires au Maroc. Par la suite, une stratégie de sensibilisation a été élaborée et le comité des citoyens et citoyennes engagés a été créé.

Séances de Sensibilisation :

Des séances de sensibilisation ont été organisées auprès de divers publics, dont les jeunes, les acteurs clés, les mamans célibataires et leurs proches, ainsi que les membres du comité RhizHommes. Ces séances ont permis d'acquérir une compréhension approfondie de la situation des mères célibataires et des défis auxquels elles sont confrontées.

Développement de l'Expérience Virtuelle :

L'expérience virtuelle "Dans ma peau" a été conçue à partir des témoignages émouvants des mamans célibataires soutenues par l'association. Cette expérience utilise le pouvoir du récit pour relater le parcours d'une mère célibataire, depuis sa grossesse jusqu'à l'accouchement, tout en mettant en lumière ses émotions, les réactions de sa famille et les discriminations qu'elle subit.

Enregistrement en Darija :

Les voix de l'expérience ont été enregistrées en darija, la langue locale, à partir d'un scénario élaboré avec la participation des membres du comité dans le studio "Radio mères en ligne."

Conception Virtuelle :

Le design de l'exposition virtuelle a été confié au studio Metaxu, qui a donné vie aux idées du projet dans le monde virtuel. Des réunions en ligne ont été tenues pour affiner le concept en fonction des possibilités techniques.

Tests et Modifications :

Après la réception de la première version de l'application, l'association a acheté huit casques VR et a réalisé des tests avec divers publics. Les retours des testeurs ont conduit à plusieurs modifications visant à améliorer l'expérience.

Version Française :

Une version française de l'exposition a été développée, comprenant la traduction du scénario et l'enregistrement des voix dans le studio, avec l'aide d'une agence de communication.

Événement de Lancement et Exposition

Le 9 mars, l'association a officiellement lancé l'exposition virtuelle lors d'un événement qui s'est tenu au Riad Sultan, en présence de partenaires, d'associations et de journalistes. Une conférence animée par Soufiane Hennani, un activiste et podcaster marocain, a également été organisée. L'équipe a présenté les étapes du projet et les membres du comité Rhizhommes ont partagé leur motivation pour rejoindre cette initiative.

Les 10 et 11 mars ont été dédiés à l'exposition virtuelle, attirant un public diversifié. Les retours des personnes ayant testé l'expérience ont été extrêmement positifs.

Caravanes de Sensibilisation

Après le lancement de l'exposition virtuelle, des caravanes de sensibilisation ont été organisées dans plusieurs régions du Maroc, notamment à Rabat, Casablanca, Oujda, Khenifra, Beni Mellal, Agadir, Ouarzazate, Chefchaouen et Tétouan en collaboration avec des associations partenaires et des institutions publiques. Ces caravanes ont permis d'atteindre un large public et de promouvoir les droits des mères célibataires et de leurs enfants grâce à cette expérience vécue par plus de 1000 personnes de Tanger à Ouarzazate.

Conclusion

L'expérience virtuelle "**Dans ma peau**" a été développée avec passion et dévouement dans le but de sensibiliser la société à la réalité des mères célibataires au Maroc. Les retours positifs reçus ainsi que le soutien exprimé témoignent du succès de cette initiative en matière de sensibilisation pour la promotion des droits des mères célibataires et de leurs enfants à l'échelle nationale.

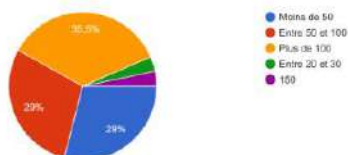
L'exposition virtuelle lors de la cartographie : (Du 2 mai au 14 septembre 2023)

Date de l'exposition	Ville	Total des participants /participantes	
02/05/23	Oujda	8	50
03/05/23		11	
04/05/23		13	
05/05/23		18	
15/05/23	Khenifra	5	17
16/05/23		12	
17/05/23	Beni Mellal	9	9
19/05/23	Agadir	3	12
20/05/23		9	
06/07/23	Ouarzazate	10	22
07/07/23		12	
13/09/23	Chefchaouen	38	113
14/09/23		75	
Total		223	

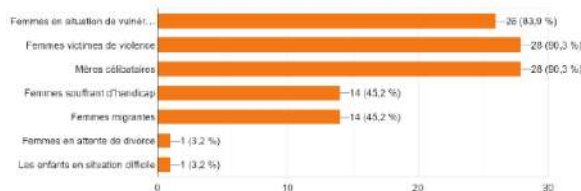
Annexe 3 : Graphes des données des 31 associations rencontrées

1) Questionnaires associations à Oujda, Khenifra, Bni Mellal, Agadir, Ouarzazate et Chefchaouen :

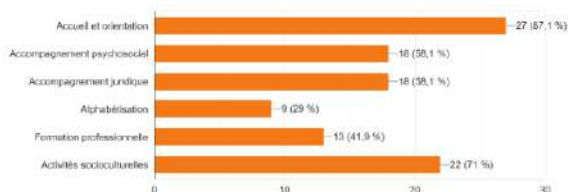
1. Combien de femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité accueillez-vous chaque année ?
31 réponses



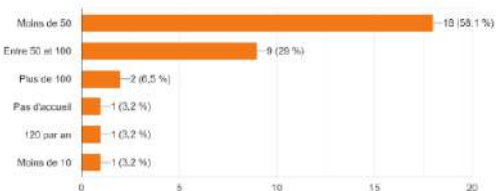
3. Quelles sont leurs problématiques principales ?
31 réponses



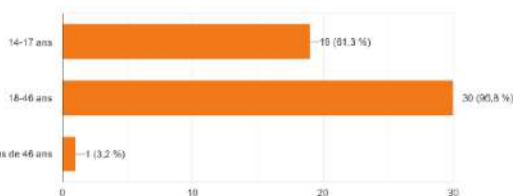
2. Quelles actions développez-vous auprès de ces femmes ?
31 réponses



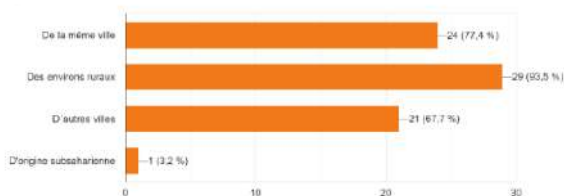
4. Si vous accueillez des mères célibataires combien en recevez-vous chaque année ?
31 réponses



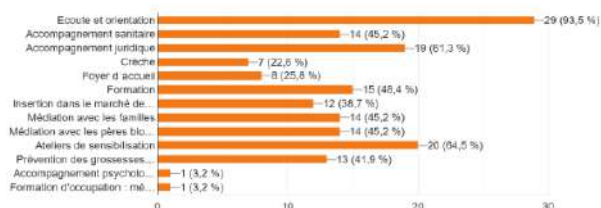
5. Quel âge ont les mères célibataires que vous accueillez ?
31 réponses



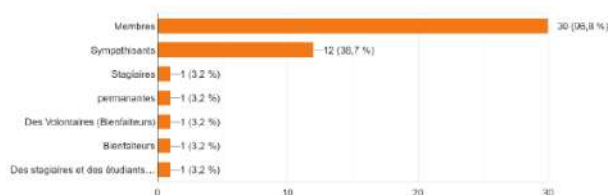
6. Les mères célibataires accueillies viennent :
31 réponses



7. Quels sont les services octroyés aux mères célibataires ?
31 réponses

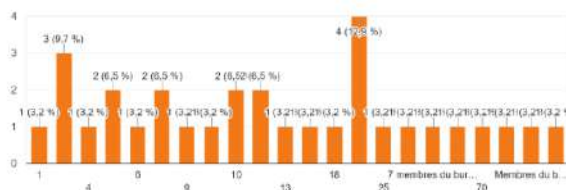


8. De quelles ressources humaines bénévoles dispose votre association ?
31 réponses



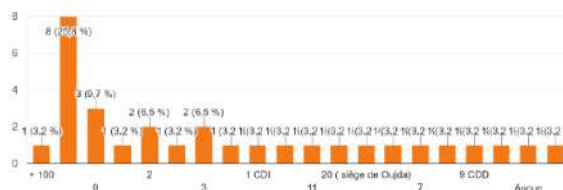
9. Nombre des membres bénévoles dont dispose votre association?

31 réponses



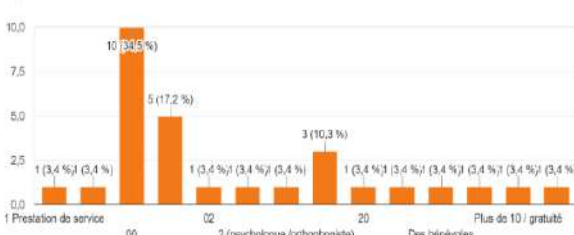
10. De combien de ressources humaines salariées dispose votre association?

31 réponses



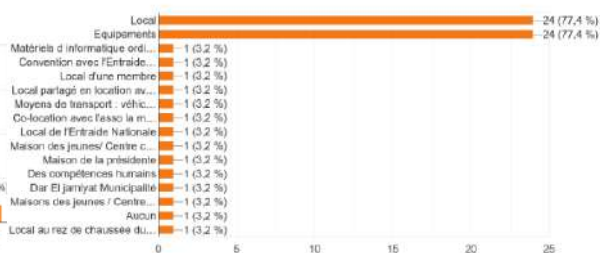
11. De combien de ressources humaines salariées dispose votre association?

29 réponses



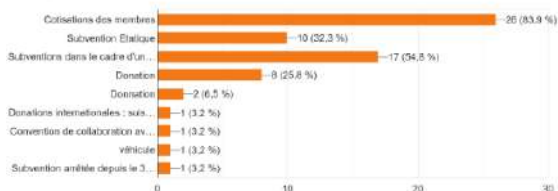
12. De quelles ressources matérielles dispose votre association ?

31 réponses



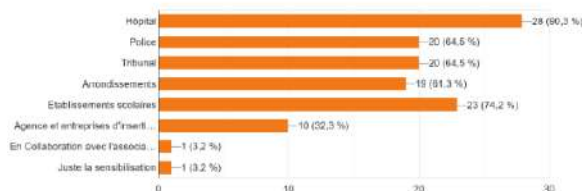
13. De quelles ressources financières dispose votre association?

31 réponses



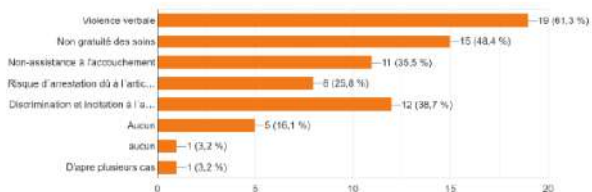
14. Quelles sont les administrations auprès desquels vous accompagnez les mères célibataires et leurs enfants ?

31 réponses



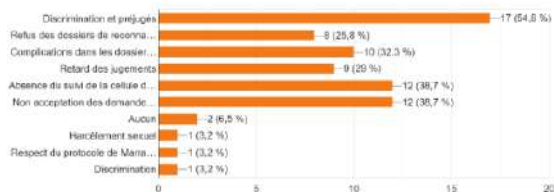
15. Quels sont les problèmes d'accès aux soins rencontrés lors de l'accompagnement des mères célibataires) à l'hôpital ?

31 réponses



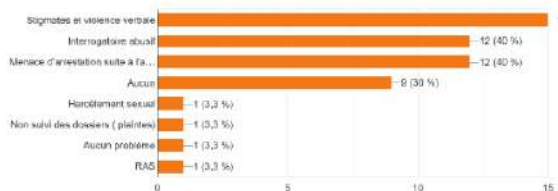
16. Quels sont les problèmes juridiques rencontrés lors de l'accompagnement des mères célibataires au tribunal ?

31 réponses



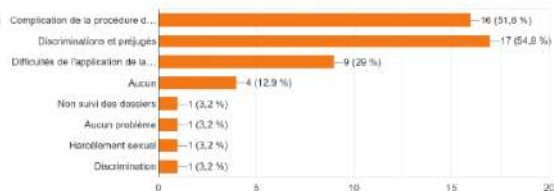
17. Quels sont les problèmes rencontrés lors de l'accompagnement des mères célibataires à la police ?

30 réponses



18. Quels sont les problèmes administratifs rencontrés lors de l'accompagnement des mères célibataires aux arrondissements ?

31 réponses



19. Quelles sont les autres structures (associations, entreprises...) avec lesquelles vous travaillez ?

31 réponses

Tout le tissu Associatif de Khenifa surtout Anir : projet avec USAID " Participation citoyenneté"

Réseau d'associations à Chefchaouen

- Les membres de cellule de la prise en charge des femmes et enfants victime de violence -

Association Al michkat - Association Oxygène - Association AEF à tinghir - Association AET à tinghir -

L entraide national - délégation de la santé - Tribunal - OFPPT - ANAPEC

Tout le tissu Associatif de Khenifra surtout Anir : projet avec USAID " Participation citoyenneté"

Forum Marocain Pour la modernité et l'illumination

AMSSSED, ATEC,FLDF,AUS

Association Ahdane , UAF ,

Collaboration avec d'autres associations

Aucune

Ain Ghazal

Ms2, Omdh ,..

Plusieurs réseaux

Anapec/ OFPPT

Administrations Associations

Ain Ghazal , MS2 , Main Tendue , IMDH , ALCS

Génération Dorée , Azahrae pour la femme marocaine , Ain Ghazal, Al Karama Tanger

Les associations , les centres d'écoute, OFPPT ,Etablissements scolaires , Délégation Santé, Tribunal

Tissu Associatif de Khenifra : Projet commun "Participation Citoyenneté" USAID

Tout le tissu Associatif de Khenifa : projet avec USAID " Participation citoyenneté"

A réf orientale association jil dahabi des centres

Tout le tissu Associatif de Khenifra : projet avec USAID " Participation citoyenneté"

CAPE PCDC CEFA

Associations /Ecoles/Instituts/ Administrations étatiques/Entraide Nationale

INSAT , Collectif civil pour la défense des droits des femmes

Associations : Oum El Banine , Ahddane

Assaida Al Horra , MZC , Protection de la famille

GTP(groupe de travail de protection) EN -ADS-PRS- CRO

Entraide Nationale , Direction de l'éducation nationale

Associations

Tout le tissu associatif de Khenifra (1(associations partenaires dans le projet Khnefra Participation Citoyenne en collaboration avec l' USAID)

20. Quels services souhaiteriez-vous développer ?

31 réponses

Insertion des femmes au marché du travail

Accompagnement au niveau de l'insertion professionnelle

L'accompagnement des femmes victimes de violence

Développer les outils de soutien et d'Empowerment économique des femmes en situation difficile Une structure d'accueil garantissant la sécurité aux femmes en situation de vulnérabilité

Qualifier et autonomiser les femmes : formation et insertion professionnelle

L'Accompagnement psychosociale , soutien psychologique , insertion professionnel

Création d'un club/ studio pour une radio de mères célibataires Création d'un service d'urgence SOS Mamans

20. Quels services souhaiteriez-vous développer ?

31 réponses

Insertion des femmes au marché du travail

Accompagnement au niveau de l'insertion professionnelle

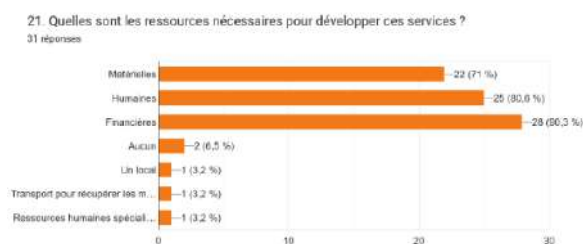
L'accompagnement des femmes victimes de violence

Développer les outils de soutien et d'Empowerment économique des femmes en situation difficile Une structure d'accueil garantissant la sécurité aux femmes en situation de vulnérabilité

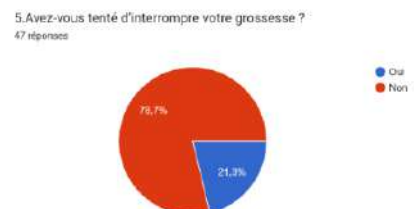
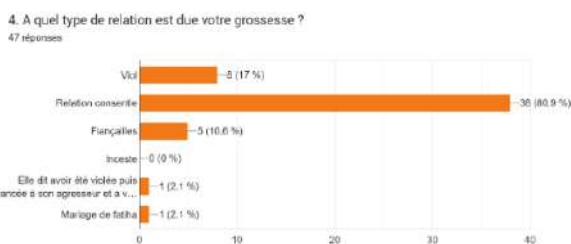
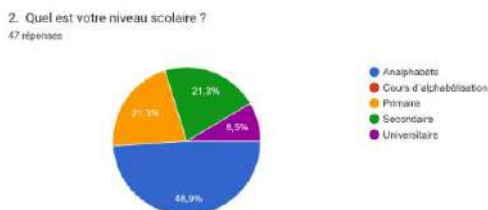
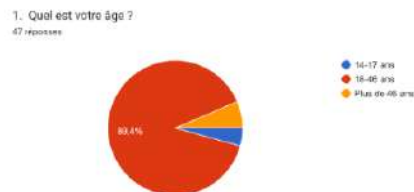
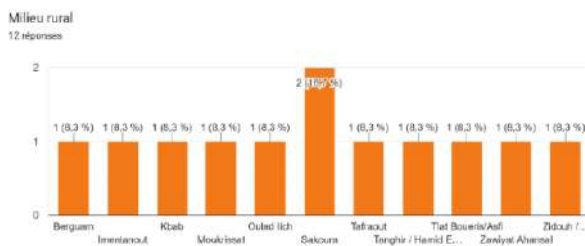
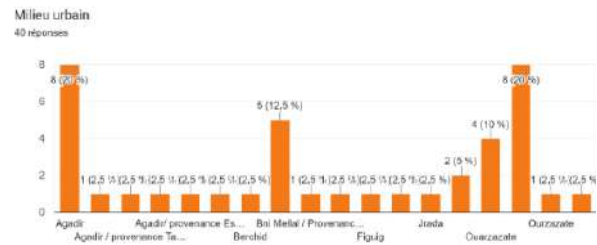
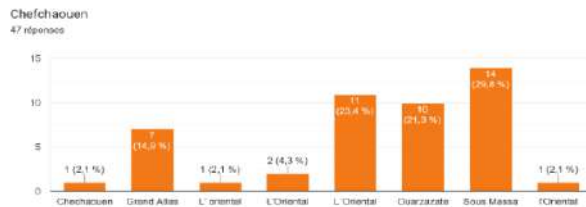
Qualifier et autonomiser les femmes : formation et insertion professionnelle

L'Accompagnement psychosocial, soutien psychologique, insertion professionnelle

Création d'un club/ studio pour une radio de mères célibataires Création d'un service d'urgence SOS Mamans



2) Questionnaires mères célibataires à Oujda, Khenifra, Bni Mellal, Agadir, Ouarzazate et Chefchaouen :



6. Si oui, par quel moyen avez-vous tenté d'interrompre votre grossesse ?

11 réponses

Par des médicaments

Des plantes

Plantes, médicaments

Avortement clandestin de la 1ère grossesse

Effort Physique, médicaments

Avortement clandestin

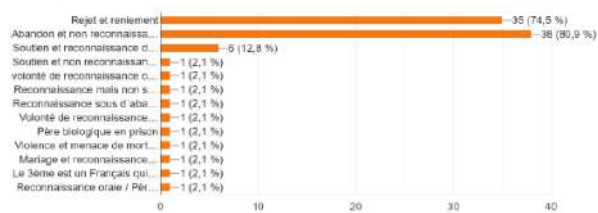
fausse couche d'un premier enfant

Tentative d'avortement clandestin appuyée par le père biologique refusée à cause de l'état de santé de la mère (Anémie aigue)

Médicaments / produits naturels

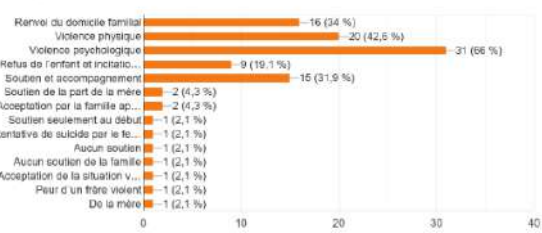
7. Quelle était la réaction du père biologique après votre grossesse ?

47 réponses



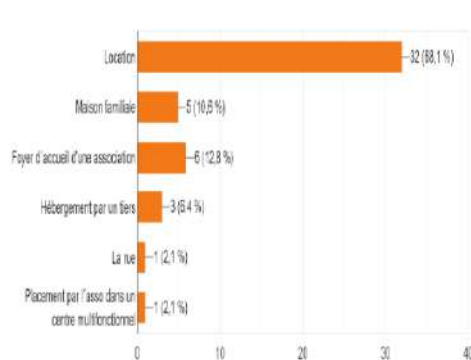
8. Quelle était la réaction de votre famille après votre grossesse ?

47 réponses



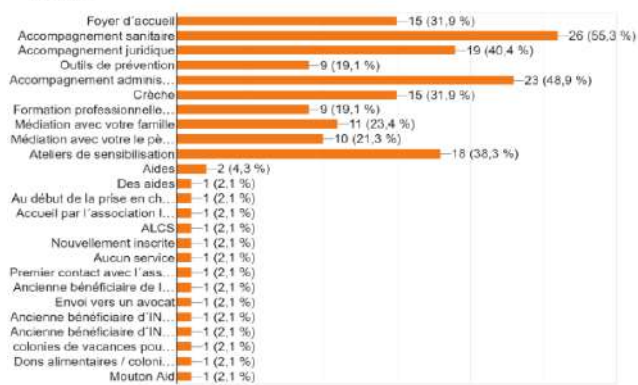
9. Avez-vous un foyer ?

47 réponses



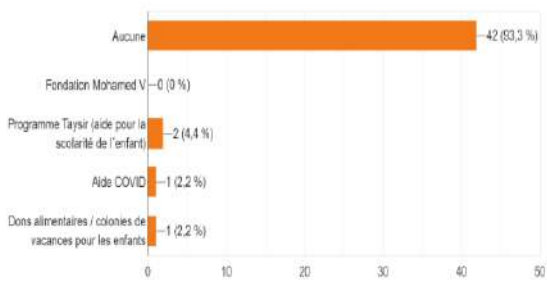
11. De quels services profitez-vous à cette association ?

47 réponses



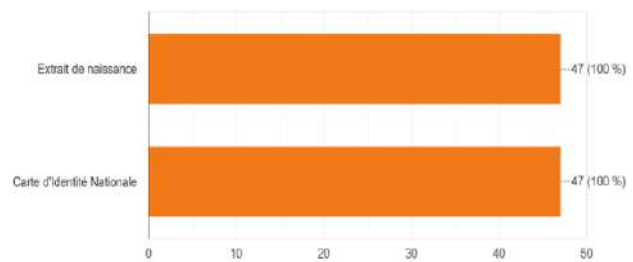
12. Profitez-vous d'une aide étatique ?

45 réponses



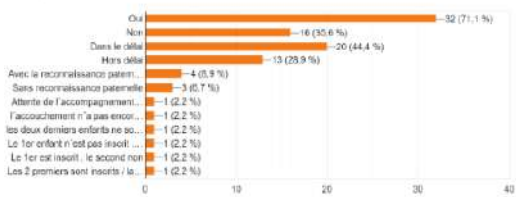
13. Avez-vous des papiers d'identité ?

47 réponses



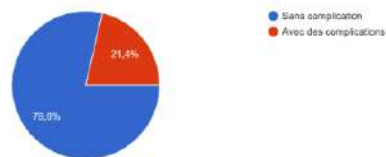
14. Votre enfant est-il déclaré à l'état civil ?

45 réponses



15. Si oui, comment s'est passée la procédure ?

28 réponses



16. Quels types de complications ?

5 réponses

Lenteur de la procédure

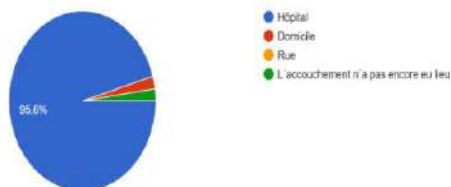
Accompagnement de l'association

Absence de papiers d'identité de la mère (Extrait de naissance à chercher à Tata)

Le 1er sans complications, le second : demande de l'ADN de la part du père

2 enfants nés hors mariage de pères biologiques différents

17. Où avez-vous accouché ?
45 réponses



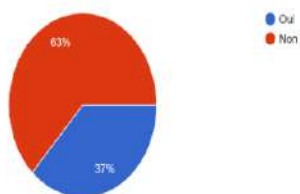
18. Comment s'est passé votre accouchement ?

41 réponses

PV de la police
 Sans PV de la police
 PV , interrogatoire au commissariat
 PV police
 PV de la police
 Pv , interrogatoire au commissariat
 Discrimination et violence verbale
 Sans complication ni violence ni discrimination / Pas de PV de la police
 Sans complications / PV de la police

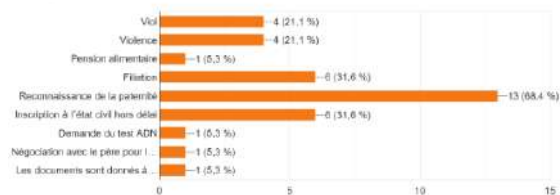
19. Avez-vous déposé une plainte au niveau du tribunal ?

45 réponses



20. Quels types de plainte ?

19 réponses



21. Comment s'est déroulée la procédure ?

16 réponses



22. Quels types de complications :

9 réponses

Refus du dossier car la reconnaissance n'est pas faite chez les Adouls

Fuite du violeur hors Khenifra

Classement du dossier du viol pour le non aveu de l'agresseur

Lenteur de la procédure : plainte toujours en cours

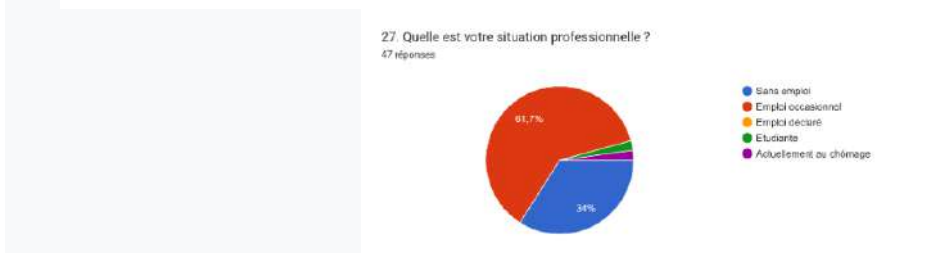
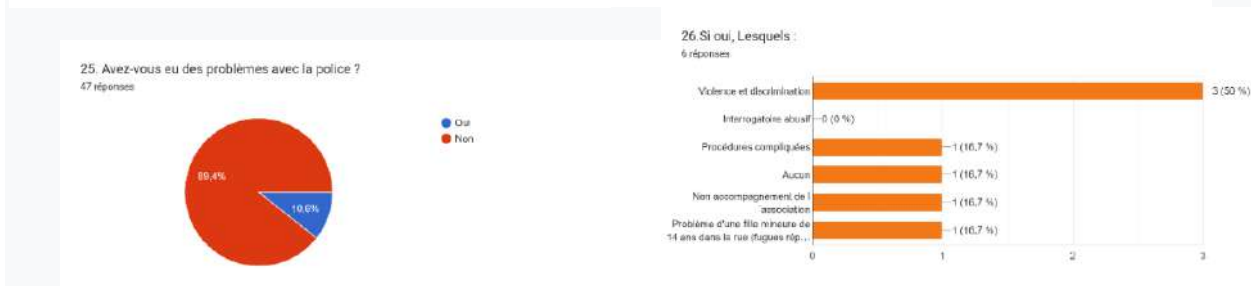
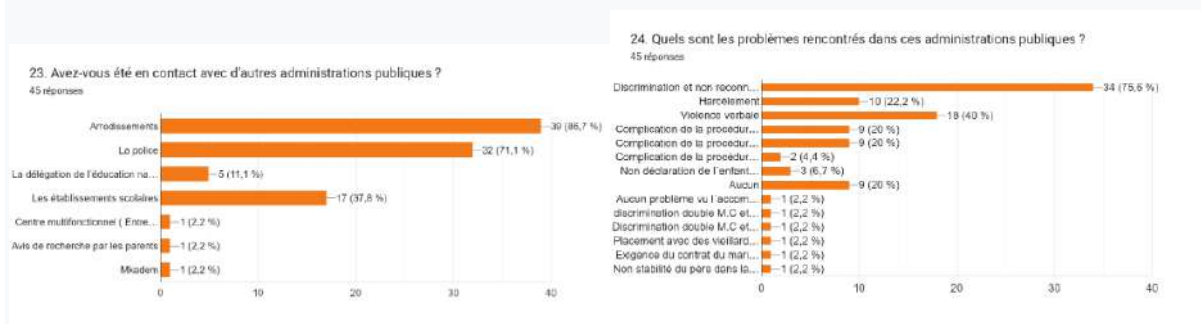
Accompagnement de l'association Ahddane

Accompagnement de l'association

Demande du test d'ADN de la part du père biologique

Absence du père / procuration à la belle mère

Corruption



28. Si vous travaillez, quel métier exercez-vous ?

43 réponses

Ménage

Travailleuse de sexe

Prostitution

Au chômage

Au Chômage

Au chômage

Ménage non rémunéré en cote part de l'hébergement et de l'alimentation

Ménage occasionnel si acceptation de l'enfant

Ménage occasionnel

